

RAPPORT SYNTHÈSE
DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

AUTOMNE 2006

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

**Le Québec affiche
ses valeurs!**



Note :

le genre masculin est utilisé sans discrimination
dans le seul but d'alléger le texte.

PRODUCTION ET COORDINATION DE LA RÉDACTION

Chantier de l'économie sociale

4200, rue Adam

Montréal (Québec) H1V 1S9

Téléphone: 514 899-9916

Sans frais: 1 888 251-3255

Télécopieur: 514 899-0114

www.chantier.qc.ca

Octobre 2006

Imprimé sur papier fait à 100% de fibres postconsommation, sans chlore.

RAPPORT SYNTHÈSE
DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

AUTOMNE 2006

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

**Le Québec affiche
ses valeurs!**



SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR DU SOMMET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

PRÉSIDENTE DU COMITÉ ORGANISATEUR DU SOMMET

NANCY NEAMTAN
Chantier de l'économie sociale

COORDINATION DE LA RÉDACTION

ÉLISE DESJARDINS ET NANCY NEAMTAN
en collaboration avec les membres du
comité organisateur

COORDINATION DES TRAVAUX DU COMITÉ

CHANTAL AZNAVOURIAN ET
ÉLISE DESJARDINS
Chantier de l'économie sociale

RESPONSABLES DES COMITÉS DE TRAVAIL

Consommer de façon responsable
FRÉDÉRIC PARÉ
Équiterre

Développer nos territoires solidairement

MARIE-HÉLÈNE MÉTHÉ
Chantier de l'économie sociale
DENIS LECLERC
Regroupement des corporations
de développement économique
communautaire (CDEC)
SUZIE LOUBIER
Association des centres locaux de
développement du Québec (ACLDQ)

Entreprendre solidairement

MARCEL ARTEAU
Conseil québécois de la coopération
et de la mutualité (CQCM)
CHARLES GUINDON
Chantier de l'économie sociale
NANCY NEAMTAN
Chantier de l'économie sociale
HÉLÈNE SIMARD
Conseil québécois de la coopération
et de la mutualité (CQCM)

Investir solidairement

MARGIE MENDELL
Alliance de recherche universités-commu-
nautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et
Réseau québécois de recherche partenariale
en économie sociale (RQRP-ÉS)

Mondialiser solidairement

RENÉ LACHAPPELLE
Groupe d'économie solidaire du Québec
(GESQ)
SYLVAIN MATTE
Centre d'étude et de coopération
internationale (CECI) – Uniterra

Travailler solidairement

CÉLINE CHARPENTIER
Comité sectoriel de main-d'œuvre
de l'économie sociale et de l'action
communautaire (CSMO-ÉSAC)

Comité scientifique

JEAN-MARC FONTAN
Alliance de recherche universités-commu-
nautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et
Réseau québécois de recherche partenariale
en économie sociale (RQRP-ÉS)

Représentants des groupes jeunesse

HÉLÈNE DUMAIS
Conseil permanent de la jeunesse (CPJ)
GENEVIÈVE HUOT
Chantier de l'économie sociale
ISABEL FAUBERT-MAILLOUX
Regroupement québécois pour
la coopération du travail (RQCT)

COLLABORATEURS DU COMITÉ ORGANISATEUR

MARTIN BOUGIE
Association des radiodiffuseurs
communautaires du Québec (ARCQ)

DENIS BUSSIÈRES
Réseau québécois de recherche
partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS)

LISE CÔTÉ
Fédération des travailleurs
et travailleuses du Québec (FTQ)

ROCH HARVEY
Centre d'étude et de coopération
internationale (CECI) – Uniterra

FRANÇOIS LAMARCHE
Confédération des syndicats nationaux
(CSN)

ALISSA LAURIAULT
Alliance de recherche universités-commu-
nautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

DANIELLE RIPEAU
Comité d'économie sociale de l'île
de Montréal (CÉSIM)

GENEVIÈVE SHIELDS
Alliance de recherche universités-commu-
nautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

SOMMAIRE

Remerciements	9
Introduction	11
Éléments de bilan : une décennie riche d'acquis	13
Dix ans après le Sommet sur l'économie et l'emploi	13
De nouvelles entreprises, de nouveaux outils, une nouvelle reconnaissance ...	14
Une contribution à la démocratisation économique	15
Une contribution à la lutte contre la pauvreté ici et ailleurs	15
L'innovation dans les façons de travailler ensemble	16
De nouvelles façons de s'organiser	17
Une nouvelle conjoncture : de nouveaux défis	19
Une conjoncture qui évolue	19
Entreprendre solidairement	21
Défis et pistes d'action	22
Travailler solidairement	23
Défis et pistes d'action	24
Investir solidairement	27
Défis et pistes d'action	28
Développer nos territoires solidairement	31
Défis et pistes d'action	32
Consommer de façon responsable	35
Défis et pistes d'action	36
Mondialiser solidairement	39
Défis et pistes d'action	40
Jeunes et économie sociale	43
Défis et pistes d'action	44
Conclusion	45
Bibliographie	55

LISTE DES ANNEXES

Définition de l'économie sociale	48
Entreprendre solidairement : liste des entreprises et des organisations consultées	49
Liste des comités thématiques et de leurs membres	50
Liste des acronymes et des sigles	53

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

REMERCIEMENTS

L'économie sociale est une manifestation de l'action collective au cœur de l'économie. Elle s'appuie sur des valeurs de solidarité et de démocratie. Elle est l'expression d'une citoyenneté active. Ce sont ces mêmes valeurs et principes qui ont été à la base de l'organisation de ce *Sommet de l'économie sociale et solidaire*.

Cet événement de mobilisation est le fruit d'une initiative collective, portée par des individus et des groupes qui ont investi beaucoup de temps et d'énergie, pour sa préparation. Ils sont trop nombreux pour les remercier individuellement. Il faut cependant souligner la contribution exceptionnelle des responsables et des participants des différents comités de travail. Les membres du comité organisateur ont assuré le maintien de la vision d'ensemble et ont su mobiliser leurs propres réseaux pour la préparation de cet événement. Mentionnons aussi l'engagement des centaines de personnes aux quatre coins du Québec qui ont organisé des activités dans le cadre de la *Saison de l'économie sociale et solidaire*.

Je remercie chaleureusement l'ensemble de nos partenaires et nos bailleurs de fonds, qui ont cru en notre idée et qui ont accepté d'investir des ressources financières pour sa réalisation. Il faut souligner également la contribution de nos porte-parole, qui ont offert leur soutien pour diffuser notre message.

Je ne peux pas passer sous silence le travail colossal de l'équipe d'organisation du sommet, sous la direction d'Élise Desjardins et de Chantal Aznavourian, ainsi que l'engagement remarquable de tout le personnel et des administrateurs du Chantier de l'économie sociale.

Finalement, je remercie de leur présence tous les participants au sommet. Ensemble, nous sommes garants de son succès.



NANCY NEAMTAN
Présidente
Comité organisateur du Sommet de l'économie sociale et solidaire



SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

INTRODUCTION

Le Québec se transforme pour le meilleur et pour le pire. Après une décennie de croissance économique, nous nous retrouvons, il est vrai, avec un taux de chômage inférieur, mais des groupes importants de la population ne récoltent pas les fruits de cette croissance et se sont même appauvris. À l'échelle canadienne, les écarts entre les riches et les pauvres se creusent. Au niveau international, non seulement les écarts s'accroissent d'une façon dramatique, mais sur certains continents les impacts négatifs de la mondialisation ont laissé des populations entières dans des situations intolérables.

Au Québec, certaines de nos régions sont en pleine croissance; d'autres vivent un déclin économique de plus en plus accéléré. Ici, comme ailleurs dans le monde, les conséquences néfastes de nos modes de production et de consommation sur l'environnement deviennent de plus en plus importantes.

Mais les Québécois réagissent et proposent! Bon nombre d'initiatives s'inscrivent dans un développement économique et social au service de la collectivité, selon des principes de développement durable. Les alternatives sont multiples. Aux quatre coins du Québec, en mobilisant des ressources diverses, des citoyens et des acteurs collectifs innovent par la promotion de l'économie sociale, du mouvement associatif et du mouvement coopératif; par le développement économique communautaire; l'achat local; l'agriculture biologique; les constructions écologiques; le commerce équitable; les investissements socialement responsables; la réduction, le recyclage et la valorisation des déchets, etc. Ils offrent de nouveaux services et ils font rouler l'économie pour le bien commun. Ainsi, on voit poindre une diversité de projets qui répondent à des besoins et soutiennent des valeurs d'équité et de solidarité.

L'économie sociale fait partie de la réalité québécoise depuis plus d'un siècle. Elle fait référence à l'ensemble des entreprises et des organisations collectives qui produisent des biens et des services au bénéfice de la collectivité. Ces organisations sont gérées démocratiquement et donnent la primauté aux personnes plutôt qu'au capital.

L'économie sociale a connu des périodes de grand essor ainsi que des moments de repli. Depuis une décennie, la redécouverte de l'économie sociale, à la suite de la Marche des femmes *Du pain et des roses* en 1995, et notamment à l'occasion du *Sommet sur l'économie et l'emploi* en octobre 1996, a permis à des acteurs de divers milieux de se reconnaître mutuellement dans les valeurs, les principes, les formes organisationnelles et la vision de développement proposés par ce mouvement.

Nous reconnaissons d'emblée que ce ne sont pas uniquement les entreprises collectives qui contribuent à la démocratisation de l'économie. Nous pouvons également nous réjouir de la force grandissante de l'investissement responsable, de l'engagement syndical dans le développement économique, des politiques publiques en faveur du développement durable, des pratiques de consommation responsable et de la responsabilité sociale des entreprises privées, etc. Ainsi, l'économie sociale s'inscrit dans un mouvement plus large dont les actions contribuent à la construction d'une **économie solidaire**.

Dix ans après la tenue du *Sommet sur l'économie et l'emploi*, à l'invitation du Chantier de l'économie sociale, les forces vives de l'économie sociale et solidaire ont décidé de se concerter pour partager ensemble le bilan de la décennie et pour donner une nouvelle impulsion au mouvement. Depuis près d'un an, ces acteurs se sont mobilisés afin de faire le bilan, de renforcer les maillages et de se rallier autour de projets communs. Ils souhaitent aller plus loin dans la construction d'une économie inclusive et démocratique.

Ce rapport est un résumé de ces démarches. Il propose une synthèse des documents d'analyse produits par les divers partenaires (praticiens et chercheurs), notamment dans le cadre des travaux de six comités thématiques¹. Il vise à fournir aux délégués qui participeront au *Sommet de l'économie sociale et solidaire*, les 16 et 17 novembre prochains, des éléments de réflexion afin de préparer leur participation. Près de 500 délégués assisteront à cet événement en provenance des regroupements, associations et entreprises de l'ensemble du Québec. Des partenaires canadiens et étrangers, des fonctionnaires, des chercheurs et des politiciens se joindront à eux.

Les propositions de différents comités de travail sont regroupées à la fin de ce rapport. Elles serviront de base de discussion lors des ateliers et des plénières qui seront organisés dans le cadre du sommet. Les délégués en discuteront alors et pourront les bonifier et les adopter, afin que les organisations et les entreprises qu'ils représentent poursuivent leur engagement pour une économie sociale et solidaire.

Nous souhaitons que ce document permette une diffusion large des enjeux et des défis concernant le développement de l'économie sociale et solidaire.

À la suite du sommet, nous espérons que l'ensemble de cette entreprise aura permis aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et à leurs partenaires de partager une compréhension commune des enjeux et des défis concernant le développement de l'économie sociale et solidaire. Nous souhaitons également que cette démarche leur permette de déterminer des objectifs et des pistes d'action, de renforcer des collaborations et de prendre des engagements quant aux moyens de poursuivre les avancées et d'innover collectivement.

1. Les six comités se subdivisaient en fonction des thèmes suivants : entreprendre solidairement, travailler solidairement, investir solidairement, développer les territoires solidairement, consommer de façon responsable et mondialiser solidairement. Deux séminaires thématiques ont permis d'enrichir la réflexion. Le premier, se déroulant le 13 octobre 2006, était centré sur la question de la place des jeunes en économie sociale. Le second, se tenant le 26 octobre 2006, portait sur la culture comme moteur de développement social et économique.

ÉLÉMENTS DE BILAN : UNE DÉCENNIE RICHE D'ACQUIS

DIX ANS APRÈS LE SOMMET SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

En octobre 1996, le *Sommet sur l'économie et l'emploi* rassemble les forces vives de la société québécoise. Dans une période de crise de l'emploi, avec un taux de chômage de plus de 12%, des représentants des groupes socio-économiques de différents secteurs répondent à un appel lancé par le gouvernement du Québec et participent à une vaste opération de réflexion en vue d'insuffler un nouveau dynamisme à l'économie québécoise.

Pour la préparation de ce sommet, le **Groupe de travail sur l'économie sociale** est mis sur pied. Il réunit des acteurs en provenance des mouvements sociaux, des réseaux de développement local et régional, des entreprises et des organisations collectives. Après six mois de travail acharné, de discussions et de compromis, ce groupe propose une série d'actions pour soutenir la création et le développement des entreprises collectives dans toutes les régions du Québec.

Il est nécessaire de réaffirmer notre engagement à combattre l'exclusion et à mobiliser toutes les énergies pour bâtir une société qui compte sur une citoyenneté active et dynamique. Nous sommes en effet convaincus que pour garder le Québec en mouvement il faut d'abord et avant tout valoriser la prise en charge et la responsabilisation individuelle et collective. Dans un contexte de mutations profondes, il faut aussi s'inspirer des valeurs de justice, de solidarité et d'égalité et prendre les moyens nécessaires pour les traduire dans des choix et des gestes concrets au service d'un projet social sans perdant. (Osons la solidarité!, 1996, p. 1)

Au moment du *Sommet sur l'économie et l'emploi*, le concept d'économie sociale était méconnu par la majorité des Québécois. Pourtant, depuis plus d'un siècle, des entreprises et d'autres organismes d'économie sociale se sont inscrits comme des composantes importantes de la structure socio-économique du Québec. Le rôle des coopératives financières et agricoles dans le développement économique du Québec, la contribution de multiples associations sans but lucratif dans l'offre de services aux personnes, l'engagement des mouvements syndicaux et communautaires dans le développement économique et régional à travers les fonds des travailleurs, et des initiatives de développement local et régional, constituent autant de contributions majeures de l'économie sociale au développement du Québec. Des institutions telle la Caisse des travailleurs et travailleuses de la CSN, devenue la Caisse d'économie solidaire Desjardins, démontrent l'efficacité et la rentabilité de cette économie. La Marche des femmes *Du pain et des roses*, en 1995, avait mis de l'avant des revendications en faveur d'un soutien de l'État à une économie sociale renouvelée.

Dans ce contexte, la création en 1996 du Groupe de travail sur l'économie sociale dans le cadre de la préparation du *Sommet sur l'économie et l'emploi* était l'occasion de rallier des représentants de différents mouvements sociaux. La redécouverte du concept de l'économie sociale évoquait et incarne toujours une volonté de regroupement des acteurs diversifiés autour d'une identité rassembleuse. Les dix dernières années ont permis de parfaire ce travail de reconnaissance, de consolider les assises identitaires du mouvement et de faire en sorte que l'économie sociale s'intègre avec assurance et fierté au cœur du développement socio-économique du Québec.

DE NOUVELLES ENTREPRISES, DE NOUVEAUX OUTILS, UNE NOUVELLE RECONNAISSANCE

Depuis dix ans, l'économie sociale s'est développée dans de multiples formes et par des stratégies diverses. Elle a connu un essor impressionnant. Le plan d'action du Groupe de travail sur l'économie sociale *Osons la solidarité!* visait la création de 20 000 emplois dans divers secteurs. Non seulement doit-on constater que ces emplois ont été créés et se sont pérennisés, mais beaucoup d'autres initiatives créatrices d'emploi et d'activité économique ont vu le jour dans un ensemble de régions. Notons, par exemple, qu'entre 1998 et 2004 les CLD ont soutenu 3 765 projets d'économie sociale, soit une moyenne de 537 par année!

Des organisations, des entreprises et des initiatives collectives diverses ont été créées et d'autres ont été consolidées dans une **diversité de secteurs**, répondant aux besoins et aux aspirations des collectivités locales. Qu'il s'agisse de l'offre de services de proximité et de services aux personnes, de la mise en valeur des ressources naturelles et de la protection de l'environnement, de l'expression culturelle, de l'accès à l'information, des services alternatifs en tourisme et en loisirs, ou de l'intégration au travail des personnes marginalisées, l'économie sociale a su se positionner comme une réponse adaptée et innovante à plusieurs défis sociétaux.

Sur la vingtaine de projets présentés dans le plan d'action *Osons la solidarité!*, plusieurs sont devenus une partie intégrante de la vie quotidienne des Québécois. Mentionnons le réseau des centres de la petite enfance, qui offre près de 170 000 places en service de garde et un emploi à 40 000 travailleurs; les Journées de la culture, qui fêtent en 2006 leur dixième édition pendant laquelle des centaines d'organisations ont offert plus de 1 800 activités; le réseau des entreprises en aide domestique avec ses 8 000 travailleurs et 5 millions d'heures de services offerts partout au Québec; le réseau des ressourceries, qui regroupe plus de 50 entreprises et emploie 1 000 travailleurs; les services de périnatalité, qui, en 2004-2005, avec 10 entreprises et 110 emplois, ont pu offrir des services à 10 200 familles.

Sans compter les 10 000 nouvelles unités de logements sociaux qui ont été réalisées depuis 1997 et les 1 125 nouveaux emplois pour personnes handicapées créés dans les centres de travail adapté. Toutes ces réalisations et plusieurs autres trouvent leurs origines dans des propositions que des acteurs de l'économie sociale ont présentées lors des travaux du Groupe de travail sur l'économie sociale en 1996.

Aujourd'hui, il existe plus de 6 500 entreprises collectives au Québec, en excluant les grandes coopératives agricoles et financières, qui représentent plus de 4% du produit intérieur brut du Québec et un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de dollars.

L'économie sociale fait maintenant partie intégrante de diverses stratégies de développement sur le plan local et régional. Elle représente un élément essentiel des **stratégies d'occupation du territoire**. L'apport des entreprises d'économie sociale dans un ensemble de secteurs diversifiés est devenu incontournable. L'entrepreneuriat collectif a pris sa place. Il est maintenant généralement reconnu comme créateur de nouvelles activités économiques.

La reconnaissance accrue de la contribution et du potentiel de l'économie sociale au développement du Québec a mené à la création de **nouveaux instruments au service de ce développement**. Ces outils sont pour la plupart des innovations sociales importantes. Ils combinent des finalités économiques et sociales en remettant en question des façons de faire traditionnelles. En continuité avec le rôle historique des organisations d'économie sociale au Québec, ces trouvailles ont influencé à plusieurs égards les pratiques de l'État. Elles ont aussi eu des impacts sur des politiques publiques. Cette convergence d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux a également influencé les façons de faire de plusieurs entreprises à but lucratif.

L'apparition de **nouvelles formes d'entreprises** a permis de mobiliser un plus grand nombre et une diversité de groupes d'entrepreneurs collectifs. L'émergence de la coopérative de solidarité, la présence accrue d'organismes communautaires avec des activités marchandes ainsi que des partenariats innovateurs entre l'entreprise collective, l'État et parfois l'entreprise privée ont permis d'innover dans la recherche de solutions pour l'établissement d'un développement durable.

De **nouveaux instruments de financement** ont été créés, soit dans le cadre des organisations existantes ou des nouvelles institutions dédiées à l'économie sociale. Ils ont permis de soutenir la croissance des entreprises collectives en respectant leur caractère distinct et leur mission (pour plus d'information, voir la section consacrée à la finance solidaire).

Des **politiques publiques** en soutien à l'économie sociale ont été mises en place au Québec et, d'une manière ponctuelle, par le gouvernement du Canada. Ces politiques reconnaissent

la contribution importante des entreprises collectives en ce qui concerne divers enjeux sociaux, que ce soit en matière d'habitation, de mise en valeur des ressources, de services éducatifs, de gestion des matières résiduelles ou de services de proximité. De plus en plus, ces politiques permettent de soutenir l'entrepreneuriat social et collectif, afin qu'il contribue pleinement à la création d'entreprises et au développement économique dans toutes les régions du Québec.

À ce titre, le rôle des **structures de développement local et régional** pour le soutien de l'économie sociale s'est accru considérablement. En milieu urbain comme en milieu rural, avec l'appui des élus locaux, provinciaux et fédéraux, les organisations de développement local, des groupes de ressources techniques, des coopératives de développement régional et d'autres instances locales et régionales, ont intégré la réalité de l'économie sociale dans leurs processus de concertation, de planification et de développement.

La capacité des acteurs de l'économie sociale d'entreprendre avec succès des initiatives de plus en plus ambitieuses s'est développée fortement. Pour les soutenir, les **activités de formation** se sont multipliées tant pour les dirigeants et les gestionnaires que pour les travailleurs. La construction ou le renforcement des réseaux territoriaux et sectoriels a permis des échanges d'expertise et une entraide au bénéfice de l'ensemble des acteurs. Les statistiques sont de plus en plus éloquentes : le taux de survie des entreprises collectives, qui sont nées des besoins de la population et qui sont prises en charge collectivement, dépasse le taux de survie des entreprises privées traditionnelles d'une manière significative.

L'expertise québécoise dans le domaine de la **recherche en économie sociale** est reconnue comme étant exceptionnelle. Un partenariat dynamique entre les chercheurs et les praticiens, de même que le financement accru pour le soutien de ces initiatives expliquent ce succès. Cette mobilisation du secteur de la recherche a également contribué à l'essor de l'économie sociale depuis dix ans, notamment par la création des programmes d'études supérieures dans le domaine.

Fort de l'ensemble de ces différentes réalisations en économie sociale, le Québec s'est taillé une réputation hors pair sur la **scène internationale**. Son expertise dans le domaine est sollicitée par un nombre croissant d'intervenants à l'étranger. Il est reconnu que les acteurs québécois de l'économie sociale ont su combiner des instruments économiques et des missions sociales. Les projets mis de l'avant contribuent au bien commun. La force des maillages entre les divers acteurs issus des régions, des secteurs et des mouvements sociaux, ainsi que les différentes expériences de coproduction des politiques publiques au palier tant fédéral que provincial expliquent également ce succès. Cette reconnaissance a permis aux acteurs québécois d'être présents sur la scène internationale, de mieux

faire connaître leurs projets tout en profitant de l'expertise développée à l'étranger. En partenariat avec les organisations de coopération internationale, l'économie sociale québécoise a aussi permis de renforcer le mouvement de **solidarité internationale** en faveur d'une altermondialisation.

UNE CONTRIBUTION À LA DÉMOCRATISATION ÉCONOMIQUE

Si la contribution de l'économie sociale au développement socio-économique du Québec peut être mesurée en nombre d'emplois, de chiffres d'affaires et de création de richesse, son apport est loin de se limiter à ces données quantitatives. Il faut également tenir compte de l'importance et de l'incidence du mouvement identitaire qui s'est construit autour de l'économie sociale et qui s'inscrit résolument dans une **démarche de démocratisation de l'espace économique au Québec**. Il a notamment permis d'élargir d'une manière significative la participation citoyenne à l'économie.

La gestion démocratique des entreprises et des organismes par des administrateurs bénévoles et la participation de leurs membres constituent la base de cette démocratie. La participation des travailleurs dans la gestion, sans être la règle, y contribue également. L'économie sociale a aussi permis à une diversité d'acteurs d'entreprendre, en intégrant notamment des individus qui étaient jusqu'alors exclus de cette fonction.

Nous constatons avec satisfaction que la participation citoyenne a dépassé largement le lieu de l'entreprise. Les acteurs de l'économie sociale se sont engagés sans relâche dans le développement local et régional. L'expertise acquise dans le cadre de l'entreprise a permis à un grand nombre de citoyens de participer à bon nombre de débats concernant les enjeux de développement économique et local. Les instruments de développement en faveur de l'économie sociale offrent de nouvelles opportunités et permettent aux collectivités de choisir les options les plus appropriées. Celles-ci peuvent ainsi favoriser l'entreprise collective lorsqu'il s'agit de la meilleure option.

L'économie sociale a donc contribué aux débats et aux stratégies visant à adapter le modèle québécois de développement aux réalités du XXI^e siècle, sans perdre de vue les valeurs de solidarité et d'équité qui caractérisent la société québécoise.

UNE CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ICI ET AILLEURS

L'économie sociale permet de lutter contre la pauvreté, mais elle n'est pas une économie de pauvres. Il importe de combattre

cette image qui lui est faussement accolée, tout en soulignant que les entreprises collectives au Québec ont démontré qu'il est possible d'entreprendre en intégrant en emploi des personnes marginalisées de notre société et en leur offrant des services de qualité.

Le rôle de l'économie sociale dans la lutte contre la pauvreté se déploie de plusieurs façons. Elle le fait par la mise en place des services qui sont accessibles pour les gens à faible revenu et par la création d'emplois pour des personnes qui ont des difficultés d'intégration au marché du travail. L'économie sociale est aussi reconnue pour ses multiples initiatives de revitalisation des milieux en déclin, que ce soit dans des secteurs ruraux ou urbains. Sans sous-estimer le rôle et les responsabilités de l'État et de l'entreprise privée, il est indéniable que les entreprises collectives ont fait leur marque dans les stratégies de lutte contre la pauvreté au Québec.

À l'échelle internationale, la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire comme outil de développement d'une mondialisation sans pauvreté ni exclusion sociale a émergé d'une façon significative sur plusieurs continents durant les dernières années. Les acteurs de la société civile, avec l'appui de plusieurs gouvernements du Sud et du Nord, ont mis de l'avant des stratégies de développement basées sur l'économie sociale et le développement des collectivités locales. Ces pratiques ont, à leur tour, influencé des intervenants liés à différents mouvements sociaux, les incitant à passer de l'antimondialisation à l'altermondialisation. Elles ont également renforcé l'intérêt des acteurs internationaux face aux diverses réalités de l'économie sociale et solidaire.

L'INNOVATION DANS LES FAÇONS DE TRAVAILLER ENSEMBLE: LES DÉBATS DE FOND ET LES AVANCÉES

L'essor de l'économie sociale n'est pas le fait d'une génération spontanée. Il est le résultat du travail acharné de milliers de femmes et d'hommes d'origines diverses qui sont établis dans toutes les régions du Québec. Il est également le résultat de l'émergence d'une diversité d'organisations et de réseaux qui ont innové dans leurs façons de travailler ensemble. Des structures traditionnelles, toujours actives, ont fait place à des réseaux plus souples et plus diversifiés, regroupant des organisations et des mouvements d'horizons différents et souvent sans pratique de collaboration antérieure.

Les nouveaux concepts, les nouvelles pratiques et les nouveaux réseaux qui ont été au cœur des avancées de la dernière décennie ont provoqué des débats importants au sein de plusieurs mouvements sociaux et ont forcé des remises en question et des clarifications constructives pour le mouvement d'économie sociale. Ces débats ont permis une adhésion plus

solide et engagée des acteurs de ces mouvements au développement de l'économie sociale, mais ils ont apporté aussi leur part de tensions et de conflits. L'économie sociale est plurielle. Comme toute grande famille, elle compte des membres dont les choix sont différents et, comme toute société innovante, elle porte des projets multiples dont l'histoire départagera les résultats.

Le **mouvement des femmes** a été un lieu important de débat au sujet de l'évolution de l'économie sociale au Québec. Ce mouvement est demeuré vigilant face à des préoccupations touchant le rôle des femmes en économie sociale et l'importance d'assurer des conditions de travail adéquates pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le **mouvement communautaire** a investi le développement de l'économie sociale avec beaucoup d'énergie. Il a été à l'origine de multiples nouvelles entreprises et nouveaux projets d'économie sociale. Les réseaux communautaires ont accordé beaucoup d'importance aux débats permettant de distinguer l'action des organisations communautaires présentes traditionnellement dans des secteurs non marchands et les nouvelles formes d'entrepreneuriat social qui s'ouvrent à une mixité d'activités marchandes, non marchandes et bénévoles. Si plusieurs craignaient des reculs dans le soutien de l'État au secteur communautaire, l'identification à l'économie sociale de plusieurs réseaux et organismes communautaires a contribué à une meilleure reconnaissance et à une diversification de leurs outils de développement.

Le **milieu syndical** a une longue tradition d'engagement en économie sociale, que l'on pense par exemple aux mutuelles d'assurances, aux caisses d'économie des travailleurs, à la naissance des associations coopératives d'économie familiale (ACEF) et, plus récemment, aux fonds des travailleurs. Depuis 1996, plusieurs **organisations syndicales** ont participé activement aux activités de concertation. Elles ont investi des ressources importantes pour soutenir le développement de l'économie sociale. Des débats majeurs ont permis de clarifier en grande partie les rôles respectifs des entreprises collectives et du secteur public dans la livraison des services collectifs. Cependant, il faut reconnaître que, sur ce terrain, il reste encore beaucoup à faire. Ces espaces de dialogue ont permis d'établir la reconnaissance par des acteurs de l'économie sociale du rôle central de l'État et de sa volonté d'établir des partenariats constructifs avec les services publics.

Le **mouvement coopératif** a évolué pour prendre en compte cet essor d'une économie sociale caractérisée par une diversité de formes juridiques et d'approches de développement. Malgré le fait que certaines institutions et coopératives ne se sont pas reconnues dans le mouvement de l'économie sociale, beaucoup d'organisations coopératives contribuent avec enthousiasme à la mouvance renouvelée de cette économie.

L'ensemble des nouveaux outils a permis de soutenir l'essor de l'entrepreneuriat collectif, qu'il soit associatif ou coopératif.

DE NOUVELLES FAÇONS DE S'ORGANISER

Malgré la complexité et l'intensité des débats, ces échanges de la dernière décennie ont permis d'enrichir le mouvement d'économie sociale et de l'enraciner par le biais de nouvelles structures et de nouvelles formes d'organisations. Plusieurs de ces structures sont devenues de véritables institutions au Québec et font l'envie de nombreux intervenants au Canada et sur la scène internationale.

Le **Chantier de l'économie sociale**, issu du Groupe de travail sur l'économie sociale mis sur pied à l'occasion du *Sommet sur l'économie et l'emploi*, est devenu une instance reconnue de promotion, de concertation et de développement de l'économie sociale au Québec. Regroupant des réseaux d'entreprises collectives de statut associatif ou coopératif, des réseaux de développement locaux et régionaux et des mouvements sociaux, dont des organisations syndicales et des associations issues du milieu communautaire, le Chantier a permis une accélération du mouvement identitaire ainsi que la création d'outils de développement au bénéfice de l'ensemble des entreprises collectives du Québec. Il a permis à des acteurs ayant des perspectives différentes de se côtoyer, d'apprendre les uns des autres et d'innover dans les processus de développement.

Ce lieu de concertation a également joué un rôle central dans la reconnaissance politique de l'économie sociale, notamment dans un processus de coproduction de politiques publiques. Des intervenants liés au Chantier ont ainsi été initiateurs de plusieurs nouvelles politiques en faveur des entreprises d'économie sociale.

Le Chantier a travaillé en étroite collaboration avec une diversité d'acteurs régionaux, ce qui a permis, au cours des dernières années, la mise en place d'un réseau de **pôles régionaux d'économie sociale** pour la quasi-totalité des régions du Québec. Dans plusieurs cas, ces pôles sont la continuité des comités régionaux d'économie sociale qui avaient été mis en place à la suite de la Marche des femmes *Du pain et des roses*. Par leur composition diversifiée et leurs liens avec le Chantier et les autres pôles, ces instances de concertation régionale innoveront dans leur façon de regrouper les acteurs et d'interagir avec les instances locales, régionales et nationales.

Si le Chantier est un produit de la dernière décennie, il s'ajoute à une instance de représentation du mouvement coopératif, le **Conseil québécois de la coopération et de la mutualité**, fondé il y a plus de soixante ans. Reconnu par le gouvernement du Québec comme porte-parole du mouvement coopératif, le Conseil a négocié la mise en place d'une

stratégie de développement coopératif. Il est à l'origine d'un ensemble d'initiatives en faveur du développement coopératif. Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité a ses antennes et contribue au développement coopératif dans les régions par le biais des coopératives de développement régional.

Le **Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire** (CSMO-ÉSAC) est une autre illustration de ces nouvelles formes d'organisation qui se sont constituées, en quelque sorte, en système d'innovation sociale au cours de la décennie. Créé en 1997, le CSMO de l'économie sociale et de l'action communautaire a pour mission de favoriser et de consolider la concertation et le partenariat, afin de résoudre les problèmes de main-d'œuvre communs aux entreprises et aux organismes du secteur. Il vise à assurer le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi au niveau sectoriel, par la mobilisation et la concertation des principaux acteurs concernés. Les réalisations du comité sectoriel ont visé à répondre aux besoins de formation des gestionnaires et des travailleurs et à mieux comprendre les défis de la main-d'œuvre, incluant la question de la relève.

Il existe au Québec une longue tradition de recherche partenariale, qui permet des collaborations entre les acteurs de l'économie sociale et les chercheurs. Mentionnons notamment les **Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal** (UQAM), l'**Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives** (IRECUS) attaché à l'Université de Sherbrooke, ainsi que le **Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives** (CIRIEC-Canada).

Ce type de partenariat a franchi un autre pas avec l'**Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale** (ARUC-ÉS) et la mise en place, récemment, du **Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale** (RQRP-ÉS), deux initiatives soutenues par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), qui constituent des exemples de l'innovation dans les partenariats entre les chercheurs et les praticiens de l'économie sociale. Ces organisations ont permis de mettre en réseau plus de 160 chercheurs et praticiens dans huit régions du Québec et de faire de la recherche un outil de support au développement de l'économie sociale. De nouveaux programmes d'études supérieures, l'intégration des réalités de l'économie sociale dans les contenus de cours dans diverses disciplines la création de plusieurs réseaux internationaux de chercheurs font également partie des acquis de la dernière décennie.

La **finance solidaire** a aussi connu un essor important. Si la **Caisse d'économie solidaire Desjardins** a été à l'avant-scène pour le soutien aux organisations collectives depuis le début des années 1980, elle a pris une place de plus en plus importante dans le développement économique du Québec

avec un actif de près de 385 millions de dollars². Le **Fonds de solidarité FTQ**, créé en 1983, dans le but d'investir dans les entreprises québécoises, a innové notamment par l'éducation économique des travailleurs et la production de bilans sociaux. Plusieurs autres outils financiers ont aussi vu le jour, répondant ainsi à l'essor de l'entrepreneuriat collectif. Le **Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)**, un outil du Chantier de l'économie sociale, fut le premier fonds d'investissement dédié uniquement à l'entreprise collective. **Filaction**, mis en place par Fondation de la CSN, a priorisé les entreprises collectives. Le **Réseau québécois du crédit communautaire** a permis à des personnes et groupes exclus des réseaux traditionnels d'accéder à du financement. Les **Centres locaux de développement**, les **Corporations de développement économique communautaire** et les **Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)** ont également ouvert leurs fonds locaux à l'entreprise collective. Le Mouvement Desjardins a mis en place **Capital régional et coopératif Desjardins** grâce à des avantages fiscaux accordés par l'État québécois. À l'automne 2006, la plus récente innovation, la **Fiducie du Chantier de l'économie sociale**, verra le jour, offrant du capital patient aux entreprises collectives en développement.

Le **Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)** représente une autre innovation dans les formes d'organisation en réseau. Issu de l'engagement de la délégation québécoise de donner suite à la *Première rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité*, tenue à Lima, au Pérou en 1997, le GESQ constitue au Québec un pôle rassembleur de diverses filières de solidarité entre les pays du Nord et du Sud. Il regroupe le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, des représentants des mouvements sociaux (CSN, mouvement des femmes, etc.), de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), des organisations de coopération internationale et des milieux de la recherche liés à l'économie sociale.

Malgré la diversité des intervenants et la complexité apparente de ces nouvelles formes de collaboration, les organisations de l'économie sociale ont occupé une place significative dans l'espace public au Québec au cours de la dernière décennie. La force de ces organisations s'explique par le fait que la cohésion s'est construite autour des valeurs communes, dans des lieux de débat permettant de reconnaître les zones de tension et de travailler à leur résolution à partir des aspirations partagées.

Ces aspirations sont également une source d'inspiration pour un nombre grandissant de jeunes, qui y reconnaissent des défis de développement tenant compte à la fois de leurs valeurs, de leurs ambitions pour le Québec et de la survie de la planète.

UNE NOUVELLE CONJONCTURE : DE NOUVEAUX DÉFIS

UNE CONJONCTURE QUI ÉVOLUE

Comme nous le mentionnions en début de ce document, en 1996, la redécouverte de l'économie sociale s'est produite au cœur d'une crise économique. Depuis ce temps, la conjoncture économique du Québec a connu des changements significatifs. Selon les principaux indicateurs, nous sommes maintenant en période de croissance économique. Parallèlement, nous constatons que les inégalités, tant sociales que territoriales, s'amplifient. Le modèle québécois de développement est aussi remis en question. Une trame de fond qui pénètre tous les gouvernements remet en question la légitimité des interventions de l'État sur la scène économique, ainsi que la place de la société civile. En même temps, les collectivités locales et la population en général sont de plus en plus préoccupées par les effets néfastes d'une croissance économique sans contrainte.

Certes, l'emploi et la création de richesses demeurent des préoccupations importantes pour le développement du Québec, mais pour construire une société sans perdant, il devient urgent de penser de nouvelles façons de faire. Ce développement doit se faire au bénéfice de tous. Il apparaît de plus en plus évident qu'il faut collectivement revoir les modes de partage de la richesse et du pouvoir. Il importe aussi de repenser la façon de produire et de consommer les biens et les services afin de s'assurer de préserver nos ressources. Il est essentiel de réaffirmer l'importance de l'État dans le soutien au développement économique et social ainsi que son rôle fondamental dans la redistribution de la richesse. Enfin, il faut prendre en considération l'insertion incontournable de l'économie québécoise dans l'économie mondiale.

Cette nouvelle réalité interpelle et mobilise les acteurs de l'économie sociale de diverses façons. Ainsi, pour contrer ces inégalités, **les acteurs de l'économie sociale doivent poursuivre leur travail et intégrer davantage des préoccupations environnementales dans leurs activités de production, de consommation et de distribution.** En effet, l'économie sociale repose sur un environnement organisationnel propice à l'implantation de modalités novatrices permettant de contre-carrer les inégalités sociales ou territoriales dans une perspective de développement durable.

Afin d'y arriver, les défis sont nombreux. Dans des secteurs encore peu structurés, il faut voir à la consolidation, à l'expansion et à l'amélioration des pratiques de commercialisation. Avec des moyens qui sont souvent limités, il faut permettre d'assurer la consolidation et la création des emplois durables et de qualité, notamment par l'amélioration des conditions de travail et l'implantation des processus de formation continue. Il faut également s'attarder aux pratiques de gouvernance démocratique.

L'élargissement des alliances entre les forces vives de la société québécoise constitue également une piste de solution. En mobilisant une diversité d'acteurs, dont les jeunes, les membres des communautés culturelles, et en s'ouvrant continuellement à de nouvelles contributions, les acteurs de l'économie sociale sont en mesure d'innover et de tracer la voie qui conduira à la définition d'un modèle plus solidaire et écologique de vivre ensemble.

Pour ce faire, les acteurs de l'économie sociale doivent poursuivre dans la même lancée et inventer de nouvelles formes d'organisations. Les arrimages entre les dimensions territoriales et sectorielles, entre le local, le régional, le national et l'international, entre les diverses formes d'organisations et d'entreprises, constituent des conditions de réussite pour la construction d'une économie sociale et solidaire forte.

Les alliances avec les mouvements sociaux ont toujours constitué une des forces principales de l'économie sociale. Ces mouvements se diversifient au sein d'une société de plus en plus complexe et commandent de s'adapter rapidement à de nouvelles réalités en misant toujours sur la convergence de nos valeurs communes.

Les débats doivent également se poursuivre autour de certaines questions de fond qui demeurent stratégiques :

- la contribution de l'économie sociale non seulement à la création de la richesse, mais à une redéfinition de la notion même de la richesse;
- la contribution de l'économie sociale à une reconfiguration de l'État qui reconnaît l'importance des services publics et appuie des projets alternatifs à la privatisation;
- le rôle de l'État dans le soutien à l'économie sociale et le rattrapage nécessaire par rapport au secteur privé;
- la place relative de l'économie sociale dans une économie plurielle;
- le rôle de l'économie sociale dans la lutte contre la pauvreté.

Voilà quelques-uns des enjeux pour lesquels il faudra trouver réponse.

Finalement, si l'un des enjeux pour les territoires et les différents groupes sociaux relève d'une intégration équitable et écologique au sein de l'espace national, il en va tout autant de **l'intégration de l'économie québécoise à l'économie mondiale**. Sur ce point, les acteurs de l'économie sociale et solidaire en collaboration étroite avec les mouvements sociaux du Sud et du Nord doivent redoubler leurs efforts afin de proposer et de construire une mondialisation qui soit solidaire.

Compte tenu de ses acquis en économie sociale et solidaire, le Québec a tout le potentiel pour jouer un rôle important sur la scène internationale. Il doit contribuer pleinement à développer de nouveaux modèles d'échanges commerciaux. Il doit également participer à la construction d'alliances afin de faire en sorte que les règles internationales reconnaissent pleinement la diversité des formes d'entreprises, mais également la contribution potentielle de l'économie sociale et solidaire au développement durable des pays du Sud et du Nord.

Dans la section suivante, nous résumerons les grandes lignes des travaux qui ont été conduits par les membres des six comités de travail formés en prévision de la tenue du *Sommet de l'économie sociale et solidaire* :

- le Comité Entreprendre solidairement;
- le Comité Travailler solidairement;
- le Comité Investir solidairement;
- le Comité Développer nos territoires solidairement;
- le Comité Consommer de façon responsable;
- le Comité Mondialiser solidairement.

Nous aborderons également les recommandations qui ont été présentées lors du séminaire portant sur la question des jeunes en économie sociale.

COMITÉ ENTREPRENDRE SOLIDAIREMENT

Le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité ont travaillé conjointement pour la réalisation des travaux de ce comité. Dans les mois qui ont précédé la tenue du sommet, plusieurs réseaux sectoriels ont également été mis à contribution. Vous trouverez la liste des acteurs consultés en annexe.

Sans faire le portrait de l'ensemble des entreprises d'économie sociale au Québec, les membres de ce comité ont tracé un bilan en s'appuyant sur les thématiques définies dans le document *Osons la solidarité!* déposé lors du *Sommet sur l'économie et l'emploi* de 1996, et sur les bilans d'une dizaine d'autres réseaux et d'autres organisations d'économie sociale.

Les données détaillées fournies par les divers réseaux révèlent que certains secteurs ont pris une expansion importante depuis dix ans, dont, notamment, les entreprises en aide domestique, les centres de la petite enfance, le domaine de l'habitation communautaire, les coopératives de santé, les ressourceries et les autres entreprises d'économie sociale en gestion des matières résiduelles. D'autres ont poursuivi leur développement : les entreprises adaptées, les organismes de loisirs et de tourisme social, les entreprises d'insertion, les radios, les télévisions et les médias écrits communautaires, les coopératives et les OBNL en technologies de l'information et de la communication, les coopératives du Nouveau-Québec de même que les coopératives d'alimentation, funéraires et scolaires. Par ailleurs, plusieurs secteurs restent fragiles compte tenu des conditions des marchés dans lesquels ils évoluent ou encore de l'absence ou de la faiblesse des outils sectoriels. C'est le cas notamment des entreprises d'économie sociale dans le secteur de la culture et des coopératives de travail. D'autres, dont les entreprises du domaine forestier, ont connu divers problèmes, le secteur d'activité traversant une période particulièrement difficile.

Pour la prochaine décennie, les enjeux et pistes d'action définis par plus d'une trentaine de regroupements sectoriels et entreprises d'économie sociale touchent autant les questions internes (la formation, la commercialisation, la gestion et la relève) que l'environnement externe et les politiques publiques.

Chaque entreprise, chaque secteur et chaque famille de l'économie sociale possède ses réalités propres et doit relever des défis considérables afin de se consolider et de continuer à se développer. En même temps, l'exercice de révision des enjeux et des défis des divers secteurs a permis de dégager plusieurs enjeux communs. Afin de faciliter les échanges, il a été convenu de les regrouper sous trois grands défis :

- améliorer la cohérence entre les missions sociales, économiques et environnementales;
- développer la commercialisation et l'accès aux marchés;
- favoriser la croissance du secteur de l'économie sociale ainsi que la participation d'un nombre accru de jeunes, de membres des communautés culturelles et autochtones de même que des collectivités.

Plus de 200 pistes d'action ont été relevées par les regroupements sectoriels. Elles seront présentées lors du sommet dans le cadre de l'atelier Entreprendre solidairement, regroupées en fonction des trois défis.

PREMIER DÉFI

Maintenir la cohérence entre les missions sociales, économiques et environnementales.

Le défi fondamental des acteurs de l'économie sociale, et celui qui les distingue avant tout, est de maintenir la cohérence entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de l'entreprise. Ce défi est au cœur des préoccupations. Il se manifeste dans les enjeux d'accessibilité aux produits et aux services, face aux conditions de travail, par rapport aux pratiques environnementales et de développement durable, et parfois pour l'intégration des personnes marginalisées dans l'entreprise. Afin de soutenir les entreprises dans le maintien de cet équilibre, plusieurs pistes sont proposées.

Pistes d'action

- développer des outils permettant de mesurer davantage la rentabilité sociale et environnementale;
- travailler à la mise en place de politiques publiques qui reconnaissent les coûts sociaux et environnementaux;
- donner une plus grande visibilité aux impacts sociaux et environnementaux dans la mise en marché des produits et des services;
- mieux outiller les dirigeants pour qu'ils puissent intégrer les finalités sociales et environnementales;
- et d'autres pistes d'action relevées par les réseaux sectoriels et les entreprises d'économie sociale concernant ce défi.

DEUXIÈME DÉFI

Développer le réseautage et les pratiques de commercialisation.

L'évolution des pratiques de consommation permet de croire qu'il existe un potentiel important pour le développement des

entreprises collectives au Québec. Malgré ce contexte favorable, la plupart des entreprises doivent développer leurs activités afin de mieux se positionner sur le marché et d'augmenter leur chiffre d'affaires.

Pistes d'action

- développer de nouvelles stratégies de commercialisation, dont la création d'un répertoire informatisé des entreprises d'économie sociale et sa mise en valeur à travers un site Achat solidaire;
- intensifier les échanges entre les entreprises;
- promouvoir l'adoption de politiques publiques favorisant l'achat de biens et de services auprès des entreprises d'économie sociale;
- utiliser des moyens traditionnels de commercialisation dans le cadre des initiatives regroupées;
- et d'autres pistes d'action relevées par les réseaux sectoriels et les entreprises d'économie sociale concernant ce défi.

TROISIÈME DÉFI

Favoriser la croissance de l'économie sociale, la relève dans les entreprises, ainsi que la participation d'un nombre accru de jeunes et de membres des communautés culturelles et autochtones.

Il importe de favoriser le développement et la gestion d'entreprises collectives tant dans les communautés culturelles et autochtones que dans l'ensemble de la société. Malgré une forte présence de jeunes dans le mouvement de l'économie sociale, les entreprises collectives sont tributaires d'une société vieillissante. Ce vieillissement de la population a également un impact majeur sur la relève dans les entreprises. La formule des coopératives de travail peut permettre dans certains cas d'assurer la relève.

Pistes d'action

- accentuer la promotion de l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes;
- établir des collaborations plus étroites avec des réseaux représentant des communautés issues de l'immigration;
- soutenir le développement de l'économie sociale au sein de la communauté des Premières Nations;
- faire la promotion de la coopérative de travail comme solution de relève au sein de la petite et moyenne entreprise (PME) québécoise;
- et d'autres pistes d'actions relevées par les réseaux sectoriels et les entreprises d'économie sociale concernant ce défi.

COMITÉ TRAVAILLER SOLIDAIREMENT

Le marché du travail ne cesse de se transformer. Dix ans après le *Sommet sur l'économie et l'emploi*, plusieurs se demandent si la situation du marché du travail s'améliore ou se détériore en économie sociale et en action communautaire. Les objectifs du Comité Travailler solidairement étaient les suivants :

- cerner les grandes questions relatives au travail solidaire au Québec;
- dresser un portrait général de la main-d'œuvre du secteur en jetant une lumière particulière sur certaines réalités sectorielles et régionales;
- déterminer les principaux défis et proposer des projets pour la décennie à venir.

Assurer des emplois durables et de qualité en économie sociale et en action communautaire est l'objectif prioritaire mis de l'avant par les membres du comité. En effet, la question de la qualité des emplois est au cœur de la vision d'économie sociale, basée sur la participation, une citoyenneté active et le partage du pouvoir.

Plusieurs des défis déterminés en 1996 en ce qui concerne les conditions de travail sont toujours présents. Ainsi, on constate qu'il y a trop d'emplois à temps partiel ou d'emplois précaires, un accès limité à des avantages sociaux, des salaires modestes, un taux de syndicalisation très faible et un financement inadéquat. Malgré cela, la majorité des employés œuvrant en économie sociale et en action communautaire se disent satisfaits de leur travail, compte tenu de l'utilité sociale, de la diversité des tâches et de l'autonomie dont ils disposent. Cependant, si on considère les capacités limitées qu'ont les organisations de répondre aux attentes en ce qui a trait aux salaires et aux avantages sociaux, la question se pose à savoir si l'on pourra assurer la relève.

La question des emplois durables et de qualité pose aussi le défi de l'amélioration des compétences des employeurs. L'importance de la formation continue, incluant, dans certains cas, la mise en place de nouvelles formations professionnelles pour de nouveaux métiers, est soulignée. La reconnaissance et la valorisation du travail de celles et ceux qui travaillent autrement sont aussi abordées.

La composition de ce secteur d'emploi et de sa main-d'œuvre reste largement méconnue, et ce, non seulement des décideurs et du grand public, mais aussi des acteurs du milieu eux-mêmes. Cette situation empêche le secteur de bien cibler ses actions sur toutes les questions relatives au développement de la main-d'œuvre.

Ainsi, les membres du comité ont cerné cinq grands défis à relever. Ils ont également ciblé des pistes d'action et des conditions de réussite.

PREMIER DÉFI

Améliorer les conditions de travail des travailleurs et travailleuses.

Piste d'action

- soutenir la mise sur pied d'un groupe de travail national de l'économie solidaire sur les questions liées aux conditions de travail: salaires, avantages sociaux, syndicalisation, régimes de retraite, assurances collectives, etc.

Les membres du comité soulignent l'importance, comme conditions de réussite, d'une présence, d'une ouverture, de la transparence et de la participation des acteurs du secteur (regroupements, syndicats, partenaires, etc.).

DEUXIÈME DÉFI

Améliorer les compétences des employeurs.

Les employeurs du secteur doivent avoir les compétences et les connaissances nécessaires dans plusieurs domaines, dont la gestion des ressources humaines, les relations de travail, la planification de la main-d'œuvre et la formation de la main-d'œuvre.

Pistes d'action

- cerner les besoins des gestionnaires et des administrateurs relativement à la gestion des ressources humaines et à la gouvernance démocratique, et réaliser une campagne de sensibilisation auprès des employeurs du secteur;
- faire la promotion des outils, des ressources et des formations en fonction de l'analyse des besoins;
- créer un réseau de formateurs ou un réseau de gestionnaires en vue de l'autoformation.

Les conditions de réussite comprennent la définition des besoins, une réflexion et une pro-action des administrateurs ainsi que des gestionnaires. Des ressources financières sont indispensables afin de soutenir le développement de nouveaux outils et de formations adaptées aux besoins.

TROISIÈME DÉFI

Améliorer le financement.

La question du financement est beaucoup plus vaste que celle du développement de la main-d'œuvre. Elle a un impact majeur sur les moyens dont disposent les employeurs pour offrir des conditions de travail compétitives. Rappelons également la contribution du secteur pour l'intégration des personnes en situation de marginalité (plus de 7 000 en 2004-2005).

Pistes d'action

- obtenir un financement adéquat, stable et suffisant afin de permettre la réalisation de la mission de base des organismes;
- obtenir la reconnaissance et un meilleur financement gouvernemental face à l'apport du secteur en intégration et en insertion;
- démontrer la rentabilité sociale et les impacts économiques des actions des organisations;
- diffuser largement les résultats économiques et sociaux relevant de l'économie sociale;
- construire un front commun des organismes et des entreprises;
- s'assurer d'une ouverture de la part des gouvernements.

QUATRIÈME DÉFI

Favoriser la reconnaissance, la valorisation et la qualification de la main-d'œuvre.

La réalité de l'économie sociale et de l'action communautaire est multiforme de par son étendue, de même que par la diversité des pratiques et des acteurs qui s'y concentrent. Malgré le fait que la majorité de la main-d'œuvre est très scolarisée, elle n'est pas nécessairement perçue comme telle. Les types de métiers et de professions sont mal connus et peu valorisés.

Pistes d'action

- créer une *Journée nationale des travailleurs et travailleuses de l'économie sociale et de l'action communautaire*;
- répertorier les métiers et les professions et en produire un répertoire;
- créer un plan de communication national incluant une campagne de promotion des métiers et professions.

Pour réussir ce plan, il faut la mobilisation et la collaboration de l'ensemble des actrices et acteurs du secteur. Il faut aussi obtenir le financement permettant de réaliser une campagne de promotion.

CINQUIÈME DÉFI

Améliorer notre connaissance du secteur et de celles et ceux qui y travaillent.

La rareté des informations quantitatives et qualitatives concernant le secteur ne permet pas d'en dresser un profil détaillé et à jour. Le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire est souvent absent des séries statistiques portant sur le marché du travail. Cette rareté de l'information nous empêche aussi de dresser un profil détaillé de celles et de ceux qui travaillent autrement. Plusieurs questions resteront sans réponse tant et aussi longtemps que les organisations, les sous-secteurs, les entreprises et les partenaires ne feront pas de l'étude de leur main-d'œuvre une priorité.

Pistes d'action

- déterminer des indicateurs communs à privilégier pour élaborer un profil des entreprises et organisations du secteur et des travailleurs, et ce, de façon récurrente;
- uniformiser les outils utilisés dans la réalisation des portraits et profils afin de pouvoir obtenir des données comparables sur les entreprises et sur la main-d'œuvre.

Pour réussir, il faut la concertation de l'ensemble des regroupements, un partage de l'information, l'utilisation d'un outil d'analyse commun et la collaboration d'Emploi Québec.

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

COMITÉ INVESTIR SOLIDAIREMENT

Le secteur de la finance au Québec s'est transformé de façon importante depuis 1996. Plusieurs nouveaux acteurs et une large panoplie de nouveaux instruments financiers ont vu le jour : le Réseau d'investissement social du Québec (1997), le Réseau québécois du crédit communautaire (2000), Filaction (2001) et la Fiducie du Chantier de l'économie sociale (2006). Ces nouvelles organisations se sont jointes à des institutions financières mises sur pied par le mouvement syndical, dont la Caisse d'économie solidaire Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation, et à un intervenant gouvernemental, Investissement Québec. Capital régional et coopératif Desjardins, mis en place en 2001, a également contribué à la capitalisation des coopératives. Ces acteurs de la finance solidaire et du capital de développement se distinguent des banques conventionnelles et du marché du capital de risque par leurs objectifs socio-économiques.

On estime à plus de 755 millions de dollars les sommes investies dans des entreprises d'économie sociale depuis 10 ans. La progression a été importante, passant de 28 millions de dollars en 1996 à 114 millions de dollars en 2005.

Le rapport de ce comité dresse un portrait des acteurs en investissement solidaire et de leur engagement au cours de la dernière décennie. Il permet de comprendre les distinctions entre l'investissement socialement responsable, le capital de développement et la finance solidaire. Il permet également de cerner les principaux enjeux.

Ainsi, on constate que depuis 10 ans les besoins en capitaux des entreprises collectives ont augmenté significativement. Malgré la présence de nouveaux instruments, l'accès au capital, et plus particulièrement à du capital patient et à de l'équité, constitue toujours un enjeu.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, il faut poursuivre la recherche de solutions et innover. Le rôle de l'État comme partenaire et comme facilitateur est un incontournable dans ce processus. Il contribue à construire une nouvelle architecture financière qui s'intègre dans une vision de développement socio-économique du Québec. Avec divers partenaires socio-économiques, il mobilise non seulement des capitaux, mais aussi et surtout de l'expertise et du capital social.

Le marché de la finance solidaire s'élargit. Il représente actuellement des sommes significatives par rapport au marché financier international. Cette activité pose, néanmoins, des défis associés directement à la disponibilité du financement, mais également aux conditions préalables nécessaires pour le développement d'une spécialisation au sein du monde financier. Pour investir solidairement, les contraintes sont souvent structurelles ou institutionnelles.

Bien qu'il ait été démontré que les entreprises d'économie sociale sont, pour la plupart, moins risquées et qu'elles réussissent mieux que les entreprises privées – et le succès de la Caisse d'économie solidaire Desjardins en témoigne depuis 35 ans –, il reste que le financement de ces entreprises continue de se heurter à des obstacles. Les problèmes rencontrés par les entreprises d'économie sociale se soldent moins fréquemment par une mise en faillite que pour les entreprises du secteur privé. Dans certains cas, les investissements dans ces entreprises sont aussi, sinon plus profitables que dans le secteur privé. Malgré cela, des problèmes de perception et d'évaluation persistent.

Finalement, ajoutons qu'il existe encore une réticence de la part des entreprises collectives à l'égard de l'utilisation des instruments de dette offerts par les fonds, ce qui les conduit à privilégier davantage la recherche de subventions.

L'évolution du capital de développement et de la finance solidaire au Québec repose sur une histoire remplie d'inventions, d'innovations, de créations, d'audaces et d'engagements. Et cela se poursuit! La mise en place prochaine des produits de quasi-équité ou de capital patient permettra d'élargir les possibilités d'investissement solidaire au-delà des instruments et des produits de dette. Ces nouveaux outils permettront de construire un marché financier complet qui pourrait combler tous les besoins de financement, mais avec ses propres réglementations, reflétant ainsi les particularités et la richesse des entreprises d'économie sociale. Comment créer des produits qui permettent l'essor et la consolidation des entreprises collectives tout en assurant un retour adéquat pour attirer les investisseurs? Quelle forme institutionnelle et structurelle doit-on créer pour y arriver? Quelles sont les innovations en finance permettant une accessibilité plus large au capital pour les entreprises collectives? Comment construire un portefeuille diversifié incluant des instruments de dette et d'équité essentiels pour le développement de l'économie sociale? Comment créer de nouveaux produits, mais aussi comment savoir utiliser les instruments financiers du marché existants pour atteindre les objectifs et les besoins des entreprises d'économie sociale? Comment arriver à sensibiliser les fonds institutionnels, tels que les fonds de pension et d'assurances, à la performance de l'économie sociale et à les amener, par la suite, à y investir? Quel réseau de la finance solidaire est-il possible de concevoir au Québec et à l'international? Quelles sont les avancées déjà réalisées et celles à venir?

Ces multiples questions permettent de cerner les défis qui se posent actuellement en matière de finance solidaire.

PREMIER DÉFI

Réseauter les acteurs du capital de développement et de la finance solidaire.

Pistes d'action

- mettre en place une association formelle des acteurs : réseau d'échanges, forum de discussion, actions conjointes de représentation auprès des gouvernements, collecte de données statistiques;
- offrir de la formation aux professionnels en financement de l'économie sociale : professionnaliser les intervenants, tant du côté des institutions financières que des responsables financiers au sein des entreprises collectives;
- développer de nouveaux produits de capitalisation ou d'autres produits financiers : mise en commun des expériences, mutualisation de certains outils, programme de recherche pour une meilleure connaissance des besoins concrets des entreprises dans le domaine financier.

DEUXIÈME DÉFI

Consolider et élargir l'approvisionnement des intermédiaires de la finance solidaire.

Pistes d'action

- solliciter des investissements en provenance des épargnants : par exemple, le dépôt à rendement social de la Caisse d'économie solidaire et les nombreuses banques alternatives en Europe;
- cibler les marchés en provenance du capital de développement : par exemple, de la contribution actuelle des fonds des travailleurs dans la Fiducie du Chantier de l'économie sociale;
- solliciter des investissements en provenance des investisseurs institutionnels : par exemple, aux États-Unis (campagne du 1 %), en Grande-Bretagne et en Europe continentale (France, Italie, Belgique, etc.).

TROISIÈME DÉFI

Réformer les politiques publiques pour faciliter l’approvisionnement en capitaux destinés aux entreprises collectives.

L’État a toujours joué un rôle incontournable dans l’évolution de ce secteur; il doit continuer à jouer ce rôle dans un processus d’innovation.

Pistes d’action

- continuer à travailler avec les deux paliers de gouvernement pour développer des politiques publiques qui correspondent aux besoins de l’économie sociale;
- solliciter le soutien de l’État pour le réseautage des acteurs du capital de développement et de la finance solidaire par l’intermédiaire de la Caisse de dépôt et placement (voir l’exemple de la Caisse des Dépôts et Consignations en France);
- s’engager pour l’actualisation des législations existantes sur les caisses de retraite, les fondations et les fonds de placement, afin de faciliter les initiatives de la finance socialement responsable: par exemple, l’obligation de la triple reddition de comptes.

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

COMITÉ DÉVELOPPER NOS TERRITOIRES SOLIDAIREMENT

Les entreprises d'économie sociale entretiennent des liens étroits avec les collectivités locales et les milieux où elles sont implantées. Elles sont souvent les mieux placées pour reconnaître et interpréter les nouveaux besoins sociaux en émergence et y répondre de façon concertée. Elles naissent des besoins exprimés par les collectivités. Elles sont des lieux d'inclusion sociale où se vit la démocratie participative.

L'essor de l'entrepreneuriat collectif, au cours de la dernière décennie, témoigne de l'ampleur de la mobilisation locale. L'économie sociale fait maintenant partie de la réalité quotidienne des Québécois dans toutes les communautés du territoire. Le mouvement de décentralisation des programmes et des politiques publiques a également marqué la décennie par un renforcement des pouvoirs et des responsabilités confiés aux élus locaux.

Au cours des 10 dernières années, les structures locales et régionales ont connu plusieurs bouleversements. La mise en place des comités régionaux d'économie sociale (CRES), la création des centres locaux de développement (CLD), l'abolition des conseils régionaux de développement (CRD) et la création des conférences régionales des élus (CRÉ) ont eu des impacts importants sur le développement de l'économie sociale. Le rôle des organisations telles que les corporations de développement économique communautaire (CDEC), les coopératives de développement régional (CDR) et les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) a également été significatif.

Depuis deux ans, la mise en place des Pôles régionaux en économie sociale dans 15 des 17 régions du Québec, en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale, constitue une réponse des acteurs face aux enjeux régionaux liés à la concertation et au réseautage.

L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES COMMUNAUTÉS RURALES ET URBAINES

Les entreprises d'économie sociale constituent de formidables outils collectifs pour le développement des milieux ruraux et urbains. Elles offrent des produits et des services dans une multitude de secteurs d'activité: le transport collectif, le logement social, l'environnement, les services de garde, l'aide domestique, le tourisme, la culture et les loisirs, les médias communautaires, la foresterie, l'agriculture et l'alimentation. La question de l'exode des jeunes vers les centres urbains et de son pendant, le retour des jeunes et des moins jeunes dans leur région d'origine, est tributaire de la vitalité des milieux ruraux. Or, les projets citoyens relevant de l'économie sociale insufflent une vitalité importante, en dynamisant les milieux et en permettant aux collectivités, incluant les jeunes, de s'investir dans le développement de leur territoire.

Le contexte du développement de l'économie sociale dans les grands centres urbains comporte des particularités liées à la concentration plus élevée de la population. La création des corporations de développement économique communautaire, au milieu des années 1980, a constitué le début de la renaissance de l'économie sociale en milieu urbain.

Dans certains secteurs, des actions de soutien ont été mises en place dans la foulée de la *Politique nationale de la ruralité*. Toutefois, le développement de l'économie sociale en milieu rural se fait de façon inégale sur le territoire québécois. L'adoption de la loi 34 a modifié les rôles et les responsabilités des acteurs locaux et régionaux en ce qui concerne le développement. Dans bien des cas, les élus connaissent peu l'économie sociale. Même s'ils ont confié le mandat de soutien des entreprises collectives aux CLD, ils se montrent réceptifs face à des outils pouvant faciliter le développement de l'économie sociale.

Les membres du comité ont déterminé quatre défis majeurs et proposent quelques pistes d'action.

PREMIER DÉFI

Assurer des conditions favorables au développement des entreprises collectives tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Pistes d'action

- concrétiser les liens déjà existants avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour favoriser un développement concerté en matière d'économie sociale dans l'ensemble des territoires de MRC et des centres urbains du Québec;

- en partenariat avec les Pôles régionaux d'économie sociale, offrir de la formation aux agents ruraux portant sur l'économie sociale, son potentiel et ses outils;
- s'engager de façon étroite dans le processus d'élaboration d'une nouvelle politique de développement rural et, ce faisant, du renouvellement du Pacte rural;
- s'assurer que chaque région ait un accès équitable aux ressources de développement de l'économie sociale et à des outils de financement appropriés à la diversité des besoins définis;
- interpeller les élus municipaux et le gouvernement du Québec tant sur le plan de la consolidation des budgets de fonctionnement des CLD et des CDEC que sur le plan de la consolidation de l'enveloppe financière du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale;
- assurer la pérennité des corporations de développement économique communautaire en milieu urbain;
- élaborer des outils spécifiques favorisant la participation des membres des communautés culturelles au développement de l'économie sociale.

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DU DÉVELOPPEMENT SECTORIEL

Un des enjeux importants pour le développement de l'économie sociale est celui de l'arrimage entre les approches sectorielles et territoriales. Chaque collectivité a le droit à sa spécificité, notamment dans le déploiement des ressources et des outils en faveur de l'économie sociale. Les initiatives sectorielles, visant à répondre aux besoins de l'ensemble de la société québécoise, doivent être enracinées dans les milieux pour pouvoir réussir. Cependant, la nature même du développement, qu'il soit en aide domestique, en habitation coopérative ou autre, est très différente. Les modes de financement et les conditions de viabilité varient d'un secteur à l'autre et doivent être considérés dans les stratégies de développement local et régional. Dans plusieurs de ces secteurs, l'importance stratégique de la réalisation de certaines missions fondamentales de l'État et la taille des investissements requis font en sorte que les politiques sectorielles sont essentielles. C'est donc la façon de déployer ces politiques sur le territoire et l'ouverture aux spécificités locales et régionales qui font que les entreprises collectives réussissent ou non. Les politiques sectorielles doivent être adaptées pour que les entreprises arrivent à s'implanter avec succès tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Dans certains cas, l'absence d'outils sectoriels, notamment dans le domaine de la culture, pose un problème important pour le développement territorial.

DEUXIÈME DÉFI

Améliorer l'arrimage entre les approches sectorielles et territoriales.

Pistes d'action

- favoriser une plus grande participation des représentants des différents secteurs, notamment dans les pôles régionaux d'économie sociale, afin de mieux faire connaître les enjeux sectoriels dans les milieux;
- encourager la concertation des acteurs locaux et régionaux dans la mise en place des politiques publiques, afin de favoriser un meilleur ancrage local et régional;
- améliorer le réseautage multisectoriel, local et régional, des entreprises collectives non réseautées, notamment à l'intérieur des pôles régionaux d'économie sociale.

LA CAPACITÉ DE DÉVELOPPER DES PROJETS MAJEURS AU NIVEAU LOCAL ET RÉGIONAL

L'économie sociale est très souvent associée à une foule de petites initiatives, bien enracinées dans leur milieu et répondant aux besoins des collectivités locales. En réalité, plusieurs initiatives dépassent, et de loin, cette perception. Citons, par exemple, Impression Alliance, le plus gros employeur d'Amqui dans la vallée de la Matapédia, les Serres coopératives de Guyenne, la Société de développement Angus et la TOHU. Ces entreprises et ces projets, tant urbains que ruraux, ne sont que des exemples parmi plusieurs de l'ambition et du potentiel des entrepreneurs sociaux au Québec. L'enjeu essentiel dans ce domaine est la reconnaissance, par l'ensemble des acteurs économiques (gouvernementaux et non gouvernementaux), du potentiel de l'économie sociale comme instrument stratégique de développement.

Les préoccupations sociales et environnementales portées par les acteurs de l'économie sociale ne constituent pas un frein au développement, pas plus qu'elles ne contribuent à l'immobilisme. Bien au contraire! Une approche de développement intégrée, qui tient compte des considérations sociales, économiques et environnementales dans l'ensemble du processus, constitue une voie privilégiée pour la majorité des collectivités au Québec. Il s'agit toutefois de s'assurer que les outils disponibles pour les entreprises collectives en régions rurales et urbaines soient à la hauteur des défis que l'économie sociale est prête à relever pour le développement durable des territoires du Québec.

TROISIÈME DÉFI

Susciter la reconnaissance par l'ensemble des acteurs économiques du potentiel de l'économie sociale comme instrument stratégique de développement.

Piste d'action

- s'assurer qu'un ensemble d'outils financiers, diversifiés, inclusifs et accessibles aux entreprises d'économie sociale soient mis à la disposition des acteurs locaux et régionaux.

LE RÉSEAUTAGE RÉGIONAL ET INTERRÉGIONAL

Le réseautage est un outil essentiel de développement; il est d'ailleurs à l'origine de bon nombre de politiques sectorielles et d'avancées significatives pour le développement de l'économie sociale au Québec. Le réseautage est aussi un facteur explicatif de la longévité des entreprises collectives. Il est également nécessaire dans l'élaboration des stratégies communes de développement local et régional.

Les pôles régionaux d'économie sociale regroupent, et ce, dans la grande majorité des régions, l'ensemble des acteurs locaux et régionaux de l'économie sociale: les entreprises collectives, les organisations de soutien au développement, les regroupements sectoriels régionaux, les grands mouvements sociaux (féministe, syndical, communautaire, coopératif, environnemental). Ils sont donc des lieux importants de concertation pour le positionnement et le développement de l'économie sociale dans les régions. Les pôles sont aussi regroupés à l'intérieur d'un comité permanent du Chantier de l'économie sociale et se rencontrent au moins trois fois par année. Ces rencontres sont des lieux privilégiés d'échanges et de réseautage interrégional essentiels à l'élaboration des stratégies de développement communes.

QUATRIÈME DÉFI

S'assurer que les pôles régionaux d'économie sociale aient les moyens d'être des outils efficaces de réseautage régional et interrégional.

Pistes d'action

- assurer la recherche d'un financement de base pour les Pôles régionaux d'économie sociale;
- soutenir la mise en place et la participation, notamment des partenaires régionaux que sont les pôles, au contenu du Portail de l'économie sociale;
- soutenir la mise en place d'outils favorisant la formation et l'autoformation des membres des pôles régionaux d'économie sociale.

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

COMITÉ CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

S'il existe une nouvelle manifestation de la conscience citoyenne depuis la tenue du *Sommet sur l'économie et l'emploi*, c'est bien ce qu'on désigne sous le terme de consommation responsable.

Au printemps 2006, plusieurs organisations œuvrant dans le domaine de la consommation responsable ont été contactées afin de former le Comité Consommer de façon responsable. Une douzaine d'organisations ont répondu à l'appel. Elles ont participé aux réunions du comité, en plus de remplir un questionnaire concernant leurs activités. Sous la coordination d'Équiterre, le comité a produit un document de réflexion pour le *Sommet de l'économie sociale et solidaire*.

L'objectif du comité de travail était de rendre compte du bilan, des enjeux et des défis que soulève la consommation responsable sur le plan des pratiques individuelles et collectives, et du rôle des acteurs de la consommation responsable, et ce, dans un contexte tantôt local, tantôt international, mais plus spécialement par rapport à l'économie sociale.

La **consommation responsable** consiste essentiellement à faire des choix de consommation en ayant en tête des préoccupations pour la collectivité. Elle peut être le résultat d'une diminution de consommation ou encore de la consommation de produits et de services spécifiques, dont ceux mis en marché par des organisations collectives. Elle répond, en outre, à au moins l'un des trois critères suivants :

- la réduction de la consommation, pouvant inclure d'autres comportements comme la réutilisation, le recyclage;
- la consommation de produits ou de services à forte contribution environnementale ou sociale;
- la consommation de produits ou de services issus des organisations d'économie sociale, dans le but d'une transformation de la finalité de l'économie.

Cette définition laisse entrevoir que la finalité de la consommation responsable est de transformer ou d'au moins contraindre la façon dont fonctionne l'économie, en consommant un produit « vertueux », et ce, afin d'établir un meilleur équilibre entre les activités du marché, la protection de l'environnement et la réponse aux besoins humains fondamentaux.

Les membres du comité ont réalisé dans un premier temps un bilan de l'évolution des diverses manifestations de la consommation responsable. Ce bilan s'est fait autour de trois thématiques :

- **réduction de la consommation** : efficacité énergétique, simplicité volontaire, réduction, recyclage, réutilisation et valorisation des déchets;
- **achat de produits ou de services à forte contribution environnementale ou sociale** : aliments locaux et gestion de l'offre en agriculture, aliments biologiques, construction écologique, produits certifiés équitables, vêtements éthiques et responsabilité sociale des entreprises;
- **achat de produits ou de services offerts par des entreprises collectives (OBNL et coopératives)** : agriculture soutenue par les communautés, formule coopérative (alimentation, habitation, aide domestique, services funéraires, épargne et crédit, quincaillerie, etc.), marchés alimentaires coopératifs.

Les membres ont complété leur bilan en évaluant les différentes interventions de l'État en ce qui concerne la thématique du comité. Globalement, il est apparu clairement que l'État n'avait pas de position bien établie sur la question de la consommation responsable.

Ce bilan permet de dégager quelques constats :

- des progrès incontestables réalisés par les divers secteurs de la consommation responsable, particulièrement sur le plan de la vente des produits et des services à forte contribution environnementale ou sociale, et l'entrée en jeu de nouveaux acteurs;
- une hausse de l'utilisation des transports en commun;
- l'émergence de nouvelles alternatives : garderies bio, coopératives de solidarité, marchés publics associatifs, construction écologique;
- une méconnaissance des habitudes de consommation du citoyen responsable : niveau de conscientisation, motivation pour l'achat;
- des interventions disjointes de l'État.

Les membres du comité ont défini cinq défis qui se posent aux acteurs de l'économie sociale et solidaire en ce qui concerne le développement d'une consommation responsable. Pour relever ces cinq défis, des propositions d'action sont présentées.

PREMIER DÉFI

Face à la multiplication de l'offre, prendre les devants en tant qu'organisations d'économie sociale.

Piste d'action

- étudier la possibilité de mettre sur pied un processus de certification de la consommation responsable qui pourrait s'inspirer de l'expérience brésilienne³.

Une telle stratégie permettrait en outre d'ajouter un contenu social et politique à l'acte d'achat et de faire la promotion de l'économie sociale comme une nouvelle forme de développement local. Ce projet devrait cependant compter sur une plus grande collaboration entre les acteurs, afin d'inclure tous les secteurs de la consommation responsable et de maximiser ainsi les résultats en puisant dans les diverses expertises et ressources.

DEUXIÈME DÉFI

Développer une synergie entre les acteurs de la consommation responsable.

Pistes d'action

- renforcer les liens entre toutes les composantes du mouvement;
- miser sur les complémentarités entre les organisations et rechercher certaines solutions au problème de la concurrence, comme un système de gestion de l'offre ou une intervention plus soutenue pour réguler le marché;
- cibler les stratégies qui permettront un plus grand accès à la consommation responsable, par exemple, améliorer l'offre de transport en commun, produire des aliments biologiques qui soient aussi locaux;
- travailler à mieux cerner et exploiter les niches et créneaux rejetés par le marché.

3. Au Brésil, il y a des tables régionales qui définissent ce qui correspond à la consommation responsable pour leur territoire (économie sociale, commerce équitable, produits écologiques, etc.). Ces instances certifient les produits qui sont accrédités à l'échelle nationale. Ce processus de certification issue du milieu favorise l'achat local.

TROISIÈME DÉFI

Améliorer les campagnes de sensibilisation en faveur des pratiques de consommation responsable.

Pistes d'action

- mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une campagne commune;
- mieux informer les consommateurs en faisant des liens avec la dynamique mondiale (changements climatiques, écarts de richesse) et les sensibiliser aux avantages d'une diminution de consommation;
- privilégier des formes de consommation responsable qui pourront contribuer au développement local, au respect de l'environnement et à la vitalité des régions.

QUATRIÈME DÉFI

Favoriser la reconnaissance de l'importance de la consommation responsable par l'ensemble des acteurs sociaux économiques et encourager le soutien gouvernemental.

Pistes d'action

- amener les organisations, les entreprises et les gouvernements à développer des plans d'action en faveur de la consommation responsable;
- associer des représentants de l'État dans les activités de réseautage afin de définir des processus d'intervention de l'État pour la consommation responsable.

CINQUIÈME DÉFI

Susciter une plus grande solidarité au sein de la société québécoise.

Pistes d'action

- susciter des débats publics sur les politiques commerciales et le développement durable;
- dépasser le commerce Sud-Nord, pour favoriser les commerces Nord-Nord et Sud-Sud;
- ouvrir un espace de discussion afin d'aborder la question des idéologies derrière la production et la consommation responsables, afin de déployer des stratégies plus efficaces et cohérentes et de mieux s'identifier comme mouvement ou composante sociale;
- faire du *Sommet de l'économie sociale et solidaire* un canal privilégié pour la constitution d'un mouvement d'une autre économie possible;
- faire la promotion des produits et des services à forte contribution écosociale auprès des entreprises d'économie sociale.

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

COMITÉ MONDIALISER SOLIDAIREMENT

Le Québec a une longue tradition en économie sociale et en soutien à l'économie sociale dans le cadre de l'action internationale. Depuis plusieurs années, des organisations de coopération internationale québécoises se sont appuyées sur des stratégies et des actions maintenant reconnues comme étant de l'économie sociale et solidaire.

L'essor du mouvement de l'économie sociale durant la dernière décennie a permis de renforcer la capacité des acteurs québécois de contribuer à une mondialisation solidaire, et cela, de trois façons :

- premièrement, à travers l'intégration de la dimension internationale dans les activités des divers réseaux et organisations de l'économie sociale et solidaire au Québec;
- deuxièmement, par la mise en réseau au Québec des divers acteurs de l'économie sociale et par la convergence des efforts entre les organisations québécoises de l'économie sociale et les organisations québécoises de la coopération internationale;
- troisièmement, grâce à la contribution significative du Québec à la construction du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS).

L'évolution de la conjoncture dans le domaine de la coopération internationale pose cependant des défis de taille pour les organisations de coopération internationale (OCI) et pour les acteurs et partenaires québécois de l'économie sociale et solidaire. Au Canada, les années 1990 furent caractérisées par des compressions budgétaires en aide internationale : l'aide publique au développement ne représentait en 2004 que 0,27 % du PIB. La Déclaration de Paris et l'Agenda international d'efficacité de l'aide (AIEA) remettent à l'avant-scène la coopération de gouvernement à gouvernement. L'apport des organisations de la société civile dans le Nord et le soutien à celles du Sud s'en trouvent marginalisés au profit des engagements bilatéraux et des projets dont la réalisation est confiée au secteur privé.

Les impacts de cette réduction de l'aide publique et de l'adoption de l'AIEA se font déjà sentir pour les organisations de coopération internationale canadiennes dont les ressources financières sont en constante diminution et dont le potentiel d'innovation est compromis par la rigidité des programmes. Cela entraîne une situation de compétition entre les organisations pour des ressources plus rares, mais surtout un affaiblissement de leur capacité à soutenir l'internationalisation des initiatives d'économie sociale et le renforcement des ONG du Sud.

C'est dans cet environnement que les acteurs de l'économie sociale et solidaire en partenariat avec les OCI doivent assurer la poursuite des partenariats Nord-Sud et Sud-Nord et le renforcement des initiatives d'économie sociale et solidaire dans le Sud.

Les convergences entre les OCI et les acteurs de l'économie sociale constituent à cet égard un acquis important. Il est essentiel de travailler à une compréhension commune des dynamiques de développement qui contribuent à la qualité de vie et aux progrès de la démocratie. Les populations du Sud doivent aussi avoir les moyens de contribuer à la mise en place d'États sociaux capables de soutenir de tels objectifs. Il faut également resserrer les liens entre les acteurs du commerce équitable et de l'économie sociale afin de pouvoir travailler à l'émergence d'une équité dans le commerce international.

Quatre défis prioritaires sont proposés pour renforcer la contribution de l'économie sociale québécoise à une mondialisation solidaire.

PREMIER DÉFI

Travailler à une compréhension commune des dynamiques de développement, en particulier en soutenant la constitution et le renforcement des réseaux locaux, nationaux et continentaux d'initiatives d'économie sociale et solidaire. Il faut faire en sorte que ces entreprises et ces réseaux accèdent au marché et prennent en compte les impératifs sociaux et environnementaux d'un développement durable.

DEUXIÈME DÉFI

Offrir une alternative de prise en charge collective des enjeux sociaux en fonction du bien commun, qui récuse à la fois le délestage de leurs responsabilités par les États et les privatisations qui négligent les impacts sociaux de l'activité économique.

TROISIÈME DÉFI

Construire des relations Nord-Sud et Sud-Nord sur la base des relations égalitaires et de mutualité des échanges tout en prenant en compte les écarts de moyens entre les uns et les autres et la diversité des cultures qui enrichit ces échanges, mais les rend aussi plus complexes. L'expertise des organisations de coopération internationale est à cet égard précieuse.

QUATRIÈME DÉFI

Consolider une dynamique intercontinentale en émergence dans le cadre du RIPESS et inscrire l'Amérique du Nord dans cette mouvance en développant les rapports de l'économie sociale québécoise avec des initiatives et réseaux majoritairement anglo-saxons.

Pistes d'action

- **mener des campagnes d'éducation populaire**
Le public québécois doit connaître l'apport de l'économie sociale et de la coopération internationale, et reconnaître leur impact pour une mondialisation solidaire. Nous devons faire en sorte que la solidarité dépasse l'humanitaire et comprenne davantage le développement. C'est la seule façon de mobiliser la population en faveur du soutien aux projets d'économie sociale et solidaire et pour revendiquer du gouvernement canadien et de celui du Québec le financement requis pour les projets de coopération partenariale de la société civile en économie sociale et solidaire.
- **universaliser le 0,7 % à la solidarité internationale**
L'objectif d'un investissement de 0,7 % du produit intérieur brut pour l'aide au développement, qui devait être réalisé dès 1980, n'est pas encore atteint. Pire, la contribution canadienne a reculé à 0,27 % ! Le mouvement de l'économie sociale doit contribuer activement aux pressions en faveur de l'atteinte de cet objectif, que le Canada avait décidé de porter à 0,8 % en 2012. Afin de faire écho à notre volonté de voir l'aide publique croître significativement, et de façon à augmenter notre contribution à la coopération internationale, nous proposons que les organisations et entreprises d'économie sociale s'engagent à consacrer l'équivalent de 0,7 % de leurs propres ressources à des activités de solidarité internationale. Il ne s'agit pas avant tout de contributions monétaires, mais plutôt d'activités d'information, de partenariat avec des organisations du Sud, de congés solidaires, d'accueil ou d'envoi de stagiaires, etc.

- **contribuer à la promotion de l'économie sociale et solidaire en contexte anglo-saxon dans le cadre du North American Network for Social Economy (NANSE)**

Le NANSE est une initiative du Réseau canadien de développement économique communautaire pour arrimer les initiatives du Canada anglais, des États-Unis et du Québec. Ce forum a jusqu'à maintenant peu de réalisations à son actif, mais il offre un espace pour développer une organisation continentale nord-américaine. Il est proposé que le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) coordonne la contribution québécoise à cette démarche.

- **développer des ressources techniques et des outils financiers appropriés sur la base des rapports égalitaires**

L'expertise québécoise est régulièrement sollicitée par des partenaires du Sud. Il devient important de mettre en place des moyens concrets permettant de partager l'expertise sur la base des rapports égalitaires et non pas sur le préjugé que l'expertise vient exclusivement du Nord. Les domaines du financement et des ressources-conseils sont jugés prioritaires par nos partenaires du Sud. Le défi est de trouver les moyens financiers appropriés pour réaliser ces partenariats.

- **renforcer la capacité du GESQ de soutenir la convergence des acteurs québécois**

Dans la perspective de maintenir la convergence des acteurs québécois de l'économie sociale sur le front d'une mondialisation solidaire, le GESQ, par ses assemblées, ses forums annuels et ses universités d'été, offre une base de convergence des engagements de l'économie sociale et solidaire dans la solidarité Nord-Sud. Il importe de trouver les moyens pour qu'il puisse poursuivre ces activités au Québec et maintenir une participation significative et essentielle aux événements internationaux où se réalise la promotion de l'économie sociale solidaire.

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

COMITÉ JEUNES ET ÉCONOMIE SOCIALE

Dans la foulée des activités de préparation du *Sommet de l'économie sociale et solidaire*, le Comité jeunesse du Chantier a jugé à propos de pousser plus loin la réflexion sur la place des jeunes au sein du mouvement. À cet effet, un sondage visant à explorer les perceptions des jeunes sur l'économie sociale a été conçu, et plus de 500 jeunes y ont répondu.

À partir des résultats du sondage et de la mise en commun de différents bilans, un événement jeunesse a permis de réunir une quarantaine de participants en vue de cerner quelques défis et enjeux inhérents à l'implication des jeunes et aux projets dont ils sont porteurs en économie sociale. Cet événement a permis d'explorer plusieurs aspects de cette problématique, tels que :

- les avancées notables depuis le *Sommet du Québec et de la jeunesse* de 2000 sur le plan des espaces et des outils dédiés à la jeunesse et au financement de leurs projets. On pense, entre autres, aux Forums jeunesse régionaux, au Fonds jeunesse ainsi qu'à la Stratégie jeunesse;
- la pertinence de l'économie sociale comme levier de développement alternatif pour les jeunes. Les jeunes semblent effectivement y voir une valeur ajoutée en raison de l'approche démocratique qu'elle sous-tend, des valeurs qu'elle porte et des retombées qu'elle suscite en matière de création d'emplois et de potentiel de développement des collectivités locales;
- certains enjeux et tendances inquiétantes, liés à la faible présence et à l'engagement de la relève dans certains secteurs, et ce, dans un contexte où certaines initiatives portées par des jeunes (culturelles, agricoles, environnementales, etc.) sont en nette progression.

Depuis les dix dernières années, l'économie sociale au Québec, au même titre que les secteurs public et privé, a été marquée par des défis engendrés par le vieillissement de la population, par la nécessité de développer et de revitaliser les régions dans un contexte d'exode des jeunes vers les grands centres, ainsi que par la nécessité de consolider et de renouveler sa main-d'œuvre. Les jeunes œuvrant présentement au sein des organisations et des entreprises d'économie sociale et solidaire, qu'ils soient travailleurs, gestionnaires, administrateurs, entrepreneurs, bénévoles, étudiants ou chercheurs, croient qu'il est possible de relever certains de ces enjeux en privilégiant notamment les défis et les pistes d'action générales suivants.

PREMIER DÉFI

Assurer le développement d'un réseau jeunesse en économie sociale, solide et dynamique, structuré à l'échelle nationale ainsi que dans toutes les régions du Québec, pour faire des jeunes des acteurs incontournables en économie sociale.

Pistes d'action

- encourager chaque réseau et/ou secteur à constituer un comité jeunesse;
- encourager la participation des jeunes à la vie démocratique du mouvement ainsi que leur présence dans les instances décisionnelles, notamment au sein des différents conseils d'administration des organismes, regroupements et du Chantier;
- faire un effort de réseautage important au sein des différents milieux de l'économie sociale, mais aussi auprès des autres mouvements sociaux, de façon à consolider l'engagement de la relève à travers des initiatives garantes de l'avenir. Cet effort de réseautage devra s'axer sur la régionalisation des réseaux existants.

DEUXIÈME DÉFI

Miser sur la reconnaissance et la promotion de l'économie sociale chez les jeunes.

Pistes d'action

- conduire des activités de représentation pour que les établissements d'enseignement intègrent dans leurs programmes de formation des éléments concernant l'économie sociale;
- produire des campagnes de sensibilisation larges, qui mettent l'accent sur la consommation responsable et sur le modèle de l'entrepreneuriat collectif en tant que modèle d'entreprise viable et sur les voies offertes par l'économie sociale en tant qu'outil de revitalisation et de dynamisation des régions;
- consolider et faire connaître davantage les programmes, outils financiers et outils de gestion existants pour soutenir l'entrepreneuriat collectif jeunesse.

TROISIÈME DÉFI

Viser l'amélioration des conditions de travail et la diminution de la précarité de l'emploi en économie sociale pour s'assurer de la présence et de la formation d'une relève compétente et durable.

Pistes d'action

- développer des mesures concrètes et solidaires, comme la création d'un régime d'assurances collectives, de régimes de retraite, etc.;
- miser sur les pratiques de gestion des ressources humaines qui favorisent la conciliation du travail avec la vie personnelle et familiale;
- pour attirer la relève et retenir les jeunes déjà en poste, inciter tous les acteurs de l'économie sociale à entreprendre une démarche de réflexion et des actions, de façon sérieuse, urgente et concertée, en accordant une attention particulière à la formulation des pistes d'action spécifiques adaptées aux différents secteurs.

CONCLUSION

Ce rapport est le résultat d'un effort de synthèse et de nombreux débats et réflexions qui ont été menés par une multitude d'entreprises et d'organisations collectives partout au Québec depuis près d'un an. Les organisateurs et les responsables des comités thématiques ont tenté de présenter une analyse commune, de refléter un ensemble de préoccupations et de proposer des pistes d'action pouvant permettre à l'ensemble du mouvement de l'économie sociale de mieux travailler autour d'enjeux communs dans les prochaines années.

Ce document ne pouvait pas reprendre l'ensemble du contenu des divers rapports. Son objectif est de donner le goût aux participants du *Sommet de l'économie sociale et solidaire* de consulter l'ensemble de ces rapports, qui sont d'une richesse inouïe sur le plan des informations et des analyses. Ce document ne pouvait non plus refléter l'ensemble des enjeux et des pistes d'action portés par les acteurs de l'économie sociale. Le sommet nous permettra d'en débattre! Il se veut plutôt un outil pour amorcer les débats et surtout pour faciliter des consensus en faveur d'actions encore plus importantes, pour une économie sociale et solidaire.

Force est de constater que l'économie sociale et solidaire a progressé d'une manière importante au Québec depuis une décennie. Mais les acquis sont encore trop fragiles et les défis demeurent nombreux et imposants. Ce rapport synthèse démontre à quel point le développement de l'économie sociale et solidaire ne peut pas se faire sans une perspective d'ensemble qui passe du local au planétaire, du lieu de production à l'acte de consommation, de la contribution du travailleur à celle de l'investisseur solidaire.

Le développement d'une économie sociale et solidaire ne peut se faire sans la mobilisation de toutes les forces vives d'une société. Le bilan de la dernière décennie en témoigne. Le *Sommet de l'économie sociale et solidaire* a pour objectif de renforcer cette mobilisation, de créer de nouveaux partenariats et de nouvelles synergies afin d'aller encore plus loin. Ce rapport synthèse est donc mis au jeu afin d'aider les participants à se préparer à ce rendez-vous qui marquera, sans aucun doute, un pas en avant en faveur d'une économie plus solidaire et démocratique au Québec et, bien sûr, mais d'une façon modeste, d'une mondialisation plus solidaire et équitable.

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

LES ANNEXES

Annexe 1	
Définition de l'économie sociale	50
Annexe 2	
Entreprendre solidairement :	
liste des entreprises et des organisations consultées	51
Annexe 3	
Liste des comités thématiques et de leurs membres	53
Annexe 4	
Liste des acronymes et des sigles	57

ANNEXE 1 DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le concept d'économie sociale combine deux termes qui sont parfois mis en opposition :

« **économie** » renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective;

« **sociale** » réfère à la rentabilité sociale, et non purement économique, de ces activités. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants :

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagers et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Définition proposée par le Chantier de l'économie sociale qui a fait consensus au Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996⁴.

4. Groupe de travail sur l'économie sociale. *Osons la solidarité!*, octobre 1996, p. 6.

ANNEXE 2
ENTREPRENDRE SOLIDAIREMENT :
LISTE DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS CONSULTÉES

Centres d'amitié autochtone
Centres de la petite enfance
Centres de ressources périnatales
Communautés culturelles
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité pour :
coopératives éoliennes, de santé et de services de proximité
Conseil québécois du loisir
Coopératives ambulancières
Coopératives d'alimentation
Coopératives d'habitation
Coopératives de câblodistribution
Coopératives de santé
Coopératives de services à domicile
Coopératives de solidarité multiservices
Coopératives de travail
Coopératives du Nouveau-Québec
Coopératives du vent
Coopératives forestières
Coopératives funéraires
Coopératives jeunesse de services
Coopératives scolaires
Entrepreneurship jeunesse
Entreprises adaptées
Entreprises d'aide domestique
Entreprises d'insertion
Entreprises en technologies de l'information et de la communication (TIC)
Environnement (entreprises adaptées)
Environnement (entreprises d'insertion)
Équiterre: agriculture soutenue par la communauté (ASC)
Fondation de l'entrepreneurship
Groupes de ressources techniques (immobilier communautaire)
Médias écrits communautaires
Organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre
Organismes sans but lucratif en habitation
Radios communautaires
Réseau des entreprises d'économie sociale et solidaire (Montréal)
Ressourceries
Télévisions communautaires

ANNEXE 3

LISTE DES COMITÉS THÉMATIQUES ET DE LEURS MEMBRES

CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

Chantal Aznavourian,
Chantier de l'économie sociale
Dominique Bernard, Équiterre
Frédérique Bernard, Plan Nagua
Dominique Boisvert, Réseau québécois
de la simplicité volontaire
Catherine Bolduc,
Carrefour Tiers-Monde
Alain Bouchard, Fédération des
coopératives d'alimentation du Québec
(FCAQ)
Guirec Derrien, Alliance de recherche
universités-communautés en économie
sociale (ARUC-ÉS)
Nathalie Guay, Alliance de recherche
universités-communautés en économie
sociale
Dario Iezzoni, Equita d'Oxfam-Québec
Patricia Lefebvre, Option consommateur
Marie-Claire Lussier, Confédération
des syndicats nationaux (CSN)
Jacqueline Monfourny, Réseau des
ressourceries du Québec
Pascal Morel, Archi-Bio
Frédéric Paré, Équiterre
Caitlin Peeling, La Siembra
Marie-Pierre Simard, Plan Nagua

DÉVELOPPER NOS TERRITOIRES SOLIDAIREMENT

Denise Boucher, Confédération des
syndicats nationaux (CSN) et les
Conseils centraux de la CSN
Denis Leclerc, Regroupement des
corporations de développement
économique communautaire (CDEC)
Suzie Loubier, Association des centres
locaux de développement du Québec
Denis McKinnon, Table nationale
des corporations de développement
communautaire
Marie-Hélène Méthé,
Chantier de l'économie sociale
Les Pôles régionaux d'économie
sociale :
Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches
Estrie
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
(comité provisoire)
Lanaudière
Laurentides
Laval
Mauricie
Île de Montréal
Outaouais
Québec/Capitale-Nationale
Saguenay – Lac-Saint-Jean

SOMMET



de l'économie sociale
et solidaire

ENTREPRENDRE SOLIDAIREMENT

Marcel Arteau, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Lucie Gagnon, Association des radios communautaires du Québec

Charles Guindon, Chantier de l'économie sociale

Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale

Hélène Simard, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir

INVESTIR SOLIDAIREMENT

Michel Bastien, Fonds de solidarité FTQ

Gilles L. Bourque, Fondation CSN

Pascale Caron, Caisse d'économie solidaire Desjardins

Stéphane Chabot, Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

Benoît Gauthier, Table jeunesse de l'Outaouais

Charles Guindon, Chantier de l'économie sociale

Alissa Lauriault, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale

Margie Mendell, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale

Magali Morin, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Ralph Rouzier, professionnel de recherche

Geneviève Shields, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Michel Taylor, Fonds de solidarité FTQ

Lucie Villeneuve, Réseau québécois du crédit communautaire

MONDIALISER SOLIDAIREMENT

Chantal Aznavourian, Chantier de l'économie sociale

Jean-Pierre Chicoine, OXFAM

Guirec Derrien, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Jean-Sébastien Dufresne, Chantier de l'économie sociale

Linda Gagnon, Solidarité Union Coopération (SUCO)

Claude Giles, Union des producteurs agricoles – développement international

Nathalie Guay, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Roch Harvey, Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) – Uniterra

René Lachapelle, Groupe d'économie solidaire du Québec

Sylvain Matte, Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) – Uniterra

Karel Ménard, Solidarité Union Coopération (SUCO)

Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale

TRAVAILLER SOLIDAIREMENT

François Aubry, chercheur

Louise Boivin, Confédération des syndicats nationaux

Céline Charpentier, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire

Collectif des entreprises d'insertion du Québec

Marie Daigneault, Direction de l'intervention sectorielle, Commission des partenaires du marché du travail, Emploi Québec

René Doré, Centre de formation populaire

Lucie Dufour, syndicat local/RESO

Lise Gervais, Relais-Femmes

Olivier Ligot, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Louise Miller, Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ)

Jacqueline Monfourny, Réseau des ressourceries du Québec

Nicolas Poirier-Quesnel, Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre

Odette Trépanier, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Élise Desjardins,
Chantier de l'économie sociale

Jean-Marc Fontan, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale

Benoît Lévesque, professeur associé à l'École nationale d'administration publique et à l'Université du Québec à Montréal

Nancy Neamtan,
Chantier de l'économie sociale

COMITÉ ORGANISATEUR DE L'ÉVÉNEMENT JEUNESSE

Anais Bertrand-Dansereau, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Véronique De Sève, Confédération des syndicats nationaux

Jean-Sébastien Dufresne, Iciéla

Hélène Dumais, Conseil permanent de la jeunesse

Isabel Faubert-Mailloux, Regroupement québécois pour la coopération du travail

Gabrielle Gérin,
Chantier de l'économie sociale

Pierre-Luc Gravel, Table de concertation des Forums jeunesse régionaux

Geneviève Huot,
Chantier de l'économie sociale

Mélanie Jolin, Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

Philippe Leclerc,
Consortium Écho-Logique

Alexandre Meunier, Institut du Nouveau Monde

Nancy Neamtan,
Chantier de l'économie sociale

Nicolas Poirier-Quesnel, Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre

Geneviève Shields, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

COMITÉ ORGANISATEUR DE L'ÉVÉNEMENT SUR LA CULTURE

Chantal Aznavourian,
Chantier de l'économie sociale

Anne Massicotte, Association culturelle du Sud-Ouest

Geneviève Shields, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

ANNEXE 4
LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

ACEF	Association coopérative d'économie familiale
ACLDQ	Association des centres locaux de développement du Québec
AIEA	Agenda international d'efficacité de l'aide
AGRTQ	Association des groupes de ressources techniques du Québec
AQCPE	Association québécoise des centres de la petite enfance
ARCQ	Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec
ARUC-ÉS	Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
CAP	Chantier d'activités partenariales
CDC	Corporation de développement communautaire
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CDR	Coopérative de développement régional
CECI	Centre d'étude et de coopération internationale
CÉSIM	Comité d'économie sociale de l'île de Montréal
CIRIEC-Canada	Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives
CLD	Centre local de développement
CPE	Centre de la petite enfance
CQCH	Confédération québécoise des coopératives d'habitation
CQCM	Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
CQL	Conseil québécois du loisir
CRD	Conseil régional de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRES	Comité régional d'économie sociale
CRP	Centre de ressources périnatales
CRSH	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
CSN	Confédération des syndicats nationaux

FCSDQ	Fédération des coopératives de services à domicile du Québec
FQM	Fédération québécoise des municipalités
FSTQ	Fonds de solidarité FTQ
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GESQ	Groupe d'économie solidaire du Québec
IRECUS	Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
NANSE	North American Network for Social Economy
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCI	Organisation de coopération internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
OSBL	Organisme sans but lucratif
PEFSAD	Programme d'exonération financière des services d'aide domestique
PME	Petite et moyenne entreprise
RCDEC	Réseau canadien de développement économique communautaire
REÉSADQ	Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec
RIPESS	Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire
RISQ	Réseau d'investissement social du Québec
RQCT	Regroupement québécois pour la coopération du travail
RQOH	Réseau québécois des OSBL d'habitation
RQRP-ÉS	Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale
RRQ	Réseau des ressourceries du Québec
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SUCO	Solidarité Union Coopération
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TNCDL	Table nationale des corporations de développement communautaire
UQAM	Université du Québec à Montréal
UMQ	Union des municipalités du Québec

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

BIBLIOGRAPHIE

- Caisse d'économie solidaire Desjardins, Rapport annuel 2005, 43 p.
- Chantier de l'économie sociale, Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDEC) et Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). *Économie sociale et développement économique communautaire au Canada: Prochaines étapes relatives à la politique publique*, Montréal, 2005, 113 p.
- Chantier de l'économie sociale. *De nouveau, nous osons... Document de positionnement stratégique*, Montréal, 2001, 25 p.
- Comité Consommation responsable et économie sociale. *Bilan, enjeux et perspectives*, Montréal, 2006, 35 p.
- Comité Développer nos territoires solidairement. *La contribution de l'économie sociale au développement durable du Québec*, Montréal, 2006, 27 p.
- Comité Entreprendre solidairement. *Bilan 1996-2006*, Montréal, 2006, 27 p.
- Comité Entreprendre solidairement. *Enjeux et pistes d'action. Pour un Québec plus juste et plus solidaire*, Montréal, 2006, 54 p.
- Comité Investir solidairement. *Bilan et perspectives*, Montréal, 2006, 34 p.
- Comité Mondialiser solidairement. *Bilan, enjeux et perspectives*, Montréal, 2006, 28 p.
- Comité Travailler solidairement. *Pour des emplois durables et de qualité. Défis et projets*, Montréal, 2006, 27 p.
- Conseil de la coopération du Québec. *Plan d'ensemble du développement coopératif québécois 2004-2007*, 2005, 21 p.
- Gouvernement du Québec. *Coopératives du Québec, données statistiques*, 2006, 58 p.
- Gouvernement du Québec. *Les coopératives au Québec (édition 2005)*, 2006, 64 p.
- Groupe de travail sur l'économie sociale. *Osons la solidarité!, Sommet sur l'économie et l'emploi*, Montréal, 1996, 64 p.

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**



**CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

4200, rue Adam
Montréal (Québec) H1V 1S9
Tél. : 514 899-9916
Sans frais : 1 888 251-3255
Télec. : 514 899-0114
ecosoci@chantier.qc.ca
www.chantier.qc.ca